

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR

CHRISTIAN DESPINS

FACTEURS INFLUENCANT LES ATTITUDES EXPRIMEES

PAR UNE POPULATION ETUDIANTE ENVERS LES

DEFICIENTS MENTAUX

DECEMBRE 1985

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre premier – Contexte théorique.....	5
Les attitudes face aux déficients mentaux.....	6
Facteurs en relation avec les attitudes exprimées.....	10
Tentatives de modification des attitudes.....	15
Hypothèses.....	19
Chapitre II – Description de l'expérience.....	24
Sujets.....	25
Questionnaire.....	27
Déroulement de la recherche.....	33
Chapitre III – Méthodes et Résultats.....	35
Méthodes d'analyse.....	36
Résultats.....	37
Interprétation des résultats.....	55
Conclusion.....	68
Appendice A – Questionnaire utilisé dans la recherche.....	73
Appendice B – Système de cotation des réponses aux questions 11 à 21 utilisées pour déterminer les valeurs morales des répondants.....	85
Appendice C – Système de cotation des réponses aux questions 22 à 27 pour le calcul du score "information".....	87
Références.....	92

Introduction

Le récent mouvement en faveur de l'intégration sociale des déficients mentaux leur offre la possibilité de vivre des expériences normales au sein de la communauté. Ce mouvement d'intégration, toutefois, ne peut réussir sans l'acceptation et l'appui du public. Directement, comme voisins ou employeurs potentiels et indirectement, comme électeurs des responsables politiques, les membres de la communauté ont un rôle essentiel à jouer dans la réussite de la normalisation.

Plusieurs études montrent une évolution vers une acceptation, ou, du moins, une tolérance, quant à la présence des personnes déficientes mentalement dans la communauté. Gallup (1976), dans une enquête portant sur les attitudes publiques envers les déficients mentaux, conclut à l'existence d'une acceptation positive de ces personnes dans la communauté. Dans une autre recherche, cependant, Kastner et al. (1979) montrent que les sujets interrogés dans ce type d'enquêtes expriment des attitudes positives dans les cas où les questions posées réfèrent à des droits fondamentaux largement reconnus par la société; lorsque les questions sont plus impliquantes (par exemple, lorsqu'elles concernent la peur que peut provoquer un déficient mental), les attitudes sont plus négatives.

Selon Ionescu (à paraître), nombreux sont encore ceux qui partagent des conceptions erronées sur les déficients mentaux ou manifestent des comportements discriminatoires quant à leur éducation,

chapitre décrit l'échantillon de l'étude, le questionnaire utilisé et le déroulement de l'expérience. L'analyse des résultats ainsi que leur discussion font l'objet du troisième et dernier chapitre de ce mémoire.

Chapitre premier

Contexte théorique

Ce chapitre se divise en quatre parties et situe la présente recherche dans son contexte théorique. La première partie est essentiellement consacrée à la description des attitudes exprimées envers les déficients mentaux et la seconde aux différents facteurs en relation avec ces attitudes. La troisième partie traite des méthodes utilisées pour modifier les attitudes face aux déficients mentaux. Le chapitre se termine par la présentation des hypothèses de la recherche.

Les attitudes face aux déficients mentaux

Pour des raisons, en grande mesure, méthodologiques, les recherches disponibles concernant les attitudes envers les déficients mentaux aboutissent à des conclusions très différentes. En fonction de la population étudiée, des instruments utilisés pour l'étude des attitudes ou du contenu des questions posées, les résultats sont très contradictoires (Ionescu, à paraître). Un exemple permettra de mieux comprendre la complexité du problème.

Commandée par le Comité du président des Etats-Unis pour la déficience mentale, une enquête Gallup, étudiant les attitudes publiques envers les déficients mentaux, a été effectuée en 1974 et publiée en 1976. Les résultats indiquent que la majorité de la population a une attitude favorable aux déficients mentaux. A la question si "toutes les personnes déficientes mentalement ou seulement certaines doivent vivre en institution", 94% des personnes interrogées répondent "certaines

seulement". Questionnées quant à la présence, à l'endroit où ils travaillent, d'une personne qualifiée, ayant une déficience mentale légère ou modérée, 91% des personnes interrogées déclarent ne pas s'y opposer. Une autre question vise à établir le pourcentage de sujets qui, "supposant que les personnes ayant un déficit mental léger ou modéré aient été éduquées à vivre dans la communauté", s'opposeraient à ce que six d'entre elles occupent une maison dans le voisinage. A cette question, 85% des répondants affirment ne pas s'opposer, 9% s'opposent et 6% "ne savent pas" quelle serait leur position. Le pourcentage des réponses favorables aux déficients mentaux baisse encore lorsqu'on demande si il y a des raisons pour craindre les personnes déficientes mentalement. Seulement 74% répondent non (14% répondent oui et 12% "ne savent pas")...

A partir des réponses aux quatre questions mentionnées, plusieurs constatations peuvent être faites. Premièrement, on peut affirmer que la majorité des sujets interrogés a une attitude favorable au processus de désinstitutionnalisation et à l'intégration. Ce constat se dégage, surtout, à partir de questions en relation avec des droits fondamentaux, reconnus et affirmés dans notre société et conformes à nos idéologies. Lorsque les questions font référence à des mesures qui rapprocheraient les déficients des personnes interrogées ou aux craintes que les déficients peuvent engendrer dans la communauté, le pourcentage des réponses tend à diminuer.

Cette coexistence entre l'acceptation en termes larges et le rejet lorsque les questions deviennent plus spécifiques, plus personna-

lisées est examinée dans la recherche de Kastner et al. (1979) qui emploie une méthodologie proche de celle utilisée par Hamilton et Bishop (1976) pour étudier l'intégration des noirs aux Etats-Unis.

Les sujets du groupe expérimental représentaient les occupants des 5 à 12 maisons situées dans le voisinage d'une maison "à vendre". Lors de la rencontre avec un des membres de l'équipe de recherche, ces sujets étaient informés du mouvement pour la désinstitutionnalisation des déficients et de l'adéquacité de la maison "à vendre" pour l'emplacement d'un foyer de groupe. En plus, il communiquait que l'organisme local pour les déficients mentaux est en train de réaliser une étude concernant les ressources de logements dans la zone urbaine respective, en pensant que "les voisins devraient avoir l'opportunité d'exprimer leurs opinions et de participer aux décisions concernant l'établissement d'un foyer de groupe". Pour le groupe contrôle, vivant dans des zones résidentielles similaires de point de vue socio-économique à celles habitées par les sujets du groupe expérimental, aucune mention n'était faite quant aux efforts pour trouver des logements pour les déficients mentaux, ni aux maisons "à vendre" situées dans le voisinage. En fait, on leur demandait simplement de participer à une enquête sur les attitudes du public face aux déficients mentaux. Tous les sujets ont répondu à un questionnaire constitué de 56 questions dont six étaient identiques à celles utilisées dans l'enquête Gallup de 1974.

Les résultats obtenus indiquent que la manipulation expérimentale a eu un impact spécifique sur les questions relatives aux effets d'un potentiel voisinage avec un foyer de groupe ou avec la proximité,

en général, des déficients mentaux. Dans le groupe expérimental, 13% des sujets, comparativement à 4% pour le groupe contrôle, répondent qu'ils s'opposeraient à ce que six déficients occupent une maison dans le voisinage. D'autre part, 86% des sujets de la population expérimentale, par rapport à 95% dans la population contrôle, déclarent ne pas s'opposer à ce qu'un déficient qualifié occupe un poste là où le répondant travaille. Enfin, les scores MANIP, calculés à partir des 12 items considérés comme sensibles à la manipulation expérimentale, étaient significativement différents entre les deux groupes. Ainsi, par exemple, les sujets du groupe expérimental répondent plus fréquemment que la valeur de leur propriété tendrait à baisser si des personnes déficientes vivaient dans le voisinage.

Les résultats de Kastner et al. (1979) révèlent que les attitudes exprimées peuvent varier selon les circonstances dans lesquelles est réalisée l'enquête. Tout comme ceux de recherches antérieures (Phelps, 1965; Gottwald, 1970; Latimer, 1970; Jones, 1972; Gottlieb et Corman, 1975), les résultats de Kastner et al. (1979) montrent que les répondants manifestent, souvent, une attitude positive face à des aspects d'ordre général (droits égaux, programmes de services, éducation dans les établissements publics) et, en même temps, un désaccord par rapport aux mesures qui rapprocheraient les déficients de l'espace personnel des répondants, désaccord qui ressort des réponses aux questions concernant l'hébergement dans la communauté, l'emploi, le fait de recevoir la visite d'un déficient ou qu'un membre de la famille fréquente une personne déficiente.

Facteurs en relation avec les attitudes exprimées

La diversité des résultats concernant les attitudes face aux déficients mentaux a stimulé une série de recherches visant à déterminer les causes de cette diversité. Loin d'établir des véritables relations "de-cause-à-effet", ces recherches ont, toutefois, mis en évidence des facteurs en relation avec les différences d'attitudes notées.

Un premier facteur est l'âge des répondants. Dans une recherche effectuée auprès de 430 adultes de la zone urbaine de Boston, Gottlieb et Corman (1975) ont étudié l'influence de plusieurs facteurs, dont l'âge, sur les attitudes exprimées par les sujets. Quatre dimensions attitudinales ont été examinées: le "stéréotype positif" (c'est-à-dire les attributs positifs que le répondant accorde à l'enfant déficient mentalement); la "ségrégation dans la communauté" et la "ségrégation dans la classe" (soit les attitudes exprimées face à l'intégration de l'enfant déficient dans la communauté et respectivement, dans l'école publique); le "handicap intellectuel et physique perçu" (à savoir l'importance accordée par le répondant au handicap intellectuel et physique de l'enfant déficient). Les résultats que Gottlieb et Corman ont obtenus démontrent que les répondants plus jeunes - et en particulier ceux entre 20 et 30 ans - expriment des attitudes plus positives face à l'intégration des enfants déficients mentaux, aussi bien dans l'école publique que dans la communauté. Des résultats similaires avaient été rapportés antérieurement par Hollinger et Jones (1970) et Gottwald (1970). L'analyse des résultats de Gottlieb et Corman révèle, toutefois, un fait paradoxal: les répondants plus

jeunes, tout en étant favorables à l'intégration, rejettent le stéréotype positif concernant les enfants déficients et ont une perception plus négative des attributs de ces sujets; il semble, cependant, que cette perception soit plus réaliste.

Un deuxième facteur est le sexe. L'opinion souvent exprimée que les femmes ont des attitudes plus favorables aux personnes déficientes (Harasymiw, 1971) apparaît, à la lumière des données obtenues par Gottlieb et Corman (1975), comme étant trop simpliste. En effet, les différences d'attitudes entre hommes et femmes sont en relation avec le niveau éducationnel des sujets et les différences liées au sexe, rapportées dans les études où l'interaction sexe-éducation n'a pas été examinée (par exemple, Greenbaum et Wang, 1965), ne peuvent pas être extrapolées à une population différente comme niveau éducationnel.

Ainsi, lorsqu'on considère les sujets de Gottlieb et Corman (1975) ayant un niveau moyen et supérieur de scolarisation (diplôme de 12 années d'études ou diplôme collégial), on constate que les femmes avaient un stéréotype plus positif; elles utilisaient des attributs plus positifs pour décrire l'apparence, la santé et la moralité des enfants déficients. Par contre, les femmes et les hommes ayant un niveau de scolarisation inférieur rejetaient de la même manière le stéréotype positif. D'autre part, parmi les répondants qui n'avaient pas eu de contact avec les déficients mentaux, les hommes ayant un diplôme collégial étaient plus favorables à la ségrégation des enfants déficients dans la communauté, comparativement aux femmes de même niveau éducationnel.

Le niveau de scolarisation est aussi un facteur impliqué dans la manière dont sont perçus les enfants déficients mentaux (Gottlieb et Corman, 1975). En effet, les répondants ayant moins de douze années de scolarité ou un diplôme collégial indiquent que les enfants déficients ont des apparences physiques différentes, sont "inférieurs" et ne seront jamais capables de fonctionner au niveau de leurs pairs non-déficients. Par contre, les sujets du niveau intermédiaire de scolarisation (diplôme de 12 ième année) les voient moins différents.

Le fait d'avoir des enfants d'âge scolaire constitue un autre facteur en relation avec les attitudes à l'égard des déficients mentaux (Gottlieb et Corman, 1975). Les personnes qui ont des enfants d'âge scolaire favorisent plus la ségrégation des enfants déficients mentaux, aussi bien à l'école que dans la société. Ces personnes, plus directement affectées par le mouvement d'intégration, se sentent plus menacées et sont moins tolérantes que celles pour lesquelles cette tendance a moins de conséquences.

Le niveau socio-économique des sujets est, lui aussi, en relation avec les attitudes exprimées. Plusieurs études démontrent que les enfants de niveaux socio-économiques faibles, expriment significativement plus d'acceptation par rapport aux enfants déficients mentaux (Goodman et al., 1972; Gottlieb et Budoff, 1973; Bruininks et al., 1974). De même, Greenbaum et Wang (1965) rapportent que les attitudes des adultes de niveau socio-économique bas sont plus favorables aux personnes déficientes mentalement.

Comme les enfants de niveau socio-économique bas tendent à

présenter un rendement scolaire plus faible et que ce rendement conduit, souvent, au placement en classe spéciale (Mercer, 1973), on pouvait s'attendre à ce que cette catégorie d'enfants exprime des attitudes moins favorables aux enfants déficients. Gottlieb (1974) interprète les résultats obtenus, contraires aux attentes, comme la négation de la peur qu'éprouvent les enfants de milieux défavorisés d'être placés en classe spéciale.

Un autre facteur étudié est le contact préalable avec une personne déficiente mentalement. Ce contact antérieur affecte de manière différentielle les attitudes par rapport à la ségrégation dans la communauté et ce, en fonction du niveau de scolarisation (Gottlieb et Corman, 1975). En effet, les personnes ayant obtenu un diplôme de 12ième année ou un diplôme collégial et ayant eu des contacts avec des déficients, s'opposent à la ségrégation. Par contre, à ces mêmes niveaux de scolarisation, les personnes qui n'ont pas eu de contact antérieur avec un déficient mental tendent à favoriser la ségrégation dans la communauté. D'autre part, les personnes scolarisées pendant moins de 12 ans favorisent la ségrégation, indépendamment du fait qu'ils aient connu ou non une personne déficiente (en l'absence d'un tel contact, ce point de vue est exprimé plus nettement).

La recherche de Gottlieb et Corman (1975) montre que si le contact a un effet significatif sur les attitudes quant à la ségrégation dans la communauté, il n'en est pas de même pour les attitudes concernant l'intégration scolaire. Selon les deux auteurs cités, cette apparente contradiction peut refléter le fait que la majorité des

répondants (54%) affirmait que la personne déficiente qu'ils avaient connue vivait dans le voisinage ou était un ami de la famille. Seulement 24% des répondants indiquaient qu'ils avaient connu une personne déficiente à l'école.

D'autres chercheurs ont indiqué que le plaisir que procure le contact, et non pas le contact en soi, est en relation avec les attitudes favorables aux personnes déficientes (Vurdelja-Maglajlic et Jordan, 1974). D'autre part, la durée du contact n'est pas en relation avec les attitudes exprimées (Vurdelja-Malglajlic et Jordan, 1974; Gottlieb et Corman, 1975).

Enfin un dernier facteur est l'étiquette "déficient mental" ou "retardé mental". La majorité des intervenants pense que l'étiquette agit en défaveur de la personne étiquetée; par ailleurs, les programmes d'intégration dans les écoles ordinaires presupposent que les attitudes des pairs face aux enfants déficients s'amélioreront lorsque ces derniers seront "désétiquetés" et éduqués dans des classes ordinaires (Ionescu, à paraître). MacMillan et al. (1974) concluent, toutefois, leur revue exhaustive de la question en notant que les données analysées n'appuient pas la croyance que l'étiquetage a des effets dévastateurs et de longue durée. De surcroît, plusieurs auteurs (Goodman et al., 1972; Gottlieb et Budoff, 1973) montrent que le "désétiquetage" et l'intégration peuvent conduire à un plus grand rejet des enfants déficients éducables, comparativement aux enfants étiquetés. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de constater que certains chercheurs commencent à étudier le rôle protecteur de l'étiquette...

Pour comprendre les effets de l'étiquette sur les attitudes, on doit isoler les comportements qui peuvent être responsables du statut étiqueté. Engagé dans cette direction de recherche, Gottlieb (1974) a démontré que des comportements témoignant de difficultés scolaires, et non pas l'étiquette, s'accompagnent d'attitudes moins favorables. A partir de cette recherche et d'une recherche ultérieure (Gottlieb, 1975a), l'auteur cité conclue que les étiquettes contribuent de manière importante à l'apparition des attitudes négatives uniquement dans certaines circonstances, par exemple lorsqu'elles sont utilisées chez des sujets présentant des comportements agressifs.

Tentatives de modification des attitudes

Les études consacrées à la modification des attitudes face aux déficients mentaux visent surtout à tester l'efficacité de trois procédés: la transmission d'informations, la promotion de contacts et la discussion de groupe.

Les résultats des recherches portant sur les effets de la transmission d'informations sont peu convaincants (Ionescu, à paraître). Les quelques recherches disponibles examinent l'effet du mode de présentation de l'information. Quay et al (1961) constatent que parmi trois méthodes différentes (exposé, discussion et opuscule), seul l'exposé produit des modifications significatives des attitudes chez les préposés d'une institution pour déficients mentaux.

Dans une autre recherche, Sandler et Robinson (1980; cf. Sandler et Robinson, 1981) essayaient, en transmettant des informations

concernant la déficience mentale et les rationnels de la désinstitutionnalisation, d'améliorer l'attitude des sujets étudiés face à l'intégration communautaire des personnes déficientes. Cette expérience visait aussi à obtenir des données concernant le rapport efficacité-prix pour la modification des attitudes, afin d'adopter la meilleure formule dans les actions futures d'éducation communautaire. Pour cela, ils ont utilisé deux formes de présentation de l'information: un opuscule de 12 pages ("Sunday Newspaper Supplement") et un feuillet ("Fact Sheet") de trois pages, moins coûteux. Les résultats obtenus montrent que l'opposition à l'intégration était moindre dans les groupes ayant reçu des informations, le groupe "opuscule" présentant le niveau le plus bas d'opposition. Les différences inter-groupes sont, toutefois, faibles: 20,9% dans les groupes n'ayant pas reçu d'information, 18,9% dans le groupe "feuillet" et 16,7% dans le groupe "opuscule". L'information paraît, donc, avoir un effet limité sur les attitudes face à l'intégration. Ce résultat concorde avec une des conclusions de la thèse de doctorat de Begab (1969): les informations obtenues par le contact avec les personnes déficientes ou avec leurs familles, contact impliquant des expériences affectives, a un impact plus grand sur la modification des attitudes que l'information seule.

L'effet de l'information transmise par d'autres moyens de communication (film et télévision) commence aussi à intéresser les chercheurs. Toutefois, les résultats des quelques études disponibles concernant les handicaps physiques ou même la déficience mentale (Baran, 1979) sont difficiles à interpréter en raison des confusions possibles entre les effets de l'information et ceux du contact indirect, par les

médias¹.

Un autre procédé utilisé pour modifier les attitudes est la promotion des contacts. Certains chercheurs ont essayé d'améliorer les attitudes en organisant des visites dans les institutions pour déficients mentaux (Cleland et Chambers, 1959; Kimbrell et Luckey, 1964; Sellin et Mulchahay, 1965). Comme le souligne Gottlieb (1975b), cette approche, tout en améliorant l'attitude face aux institutions, engendre des attitudes plus négatives à l'égard des déficients. Ceci s'expliquerait par le fait que les visiteurs étaient exposés à des personnes déficientes dans un contexte qui renforçait les stéréotypes négatifs existants.

Le contact dans le cadre d'activités structurées paraît avoir un impact positif sur les attitudes. Cette conclusion est appuyée par les résultats de plusieurs recherches visant à améliorer l'acceptation des enfants handicapés dans des cadres intégrés. Dans une telle recherche Ballard et al. (1977) constituent des petits groupes d'enfants déficients éducables et d'enfants non-déficients. Les enfants collaborent pour la production et la présentation d'un projet multi-média (pièce satirique et diapositives). Suite aux interactions structurées, l'acceptation des enfants déficients s'est non seulement améliorée, mais

1. L'expérience de Forader (1970), bien contrôlée de ce point de vue, est destinée à mesurer les effets d'une communication factuelle persuasive sur les attitudes d'élèves de cours secondaire face aux handicapés physiques. Aucune modification significative n'est apparue dans les trois modalités utilisées pour la présentation de l'information (en direct, vidéo ou audio).

le changement observé s'est maintenu après une période de quelques semaines. Un autre exemple de promotion, dans le milieu scolaire, des interactions positives entre enfants non-handicapés et leurs pairs sévèrement handicapés est offert par Voeltz (1980).

Les études mentionnées démontrent que les expériences de contact structuré avec soin, et non pas le contact en soi, peuvent avoir un impact positif sur les attitudes à l'égard des déficients mentaux. Ce point de vue est en accord avec la conclusion qui se dégage de la revue des publications concernant la modification des attitudes face aux personnes présentant un handicap physique (Donaldson, 1980): toutes les expériences impliquant un contact structuré aboutissent à une amélioration des attitudes. Par contre, de tels changements positifs n'interviennent que dans trois des neuf études impliquant des contacts non-structurés qui ont le désavantage d'exposer éventuellement les sujets à des personnes présentant des caractéristiques conformes aux stéréotypes négatifs.

Le troisième procédé utilisé pour modifier les attitudes est la discussion en groupe. L'étude de Siperstein et al. (1977) évalue les effets d'une telle discussion sur les réponses attitudinales d'enfants de 6ème à des pairs potentiels. Les pairs proposés sont des élèves bons en orthographe et ayant une apparence physique "normale", ou des élèves mauvais en orthographe et présentant l'apparence caractéristique du syndrome de Down. La performance scolaire et l'apparence physique sont présentées à l'aide de courtes vidéos et de photographies. Les sujets de l'expérience sont divisés en groupes de quatre, les sujets de chaque

groupe ayant toujours le même sexe que les pairs-cibles présentés sur la vidéo et sur les photographies. L'enfant-cible est évalué par les membres d'un groupe avec une liste contenant un nombre égal d'adjectifs positifs et négatifs. L'évaluation a lieu trois fois: (a) individuellement, après la présentation de la vidéo et des photos, les sujets étant informés que l'enfant-cible allait déménager dans leur communauté et entrer dans leur école; (b) en groupe, après une discussion concernant les sentiments des membres du groupe par rapport à l'enfant-cible, cette évaluation "forcée" devant aboutir à un consensus; (c) une nouvelle fois, individuellement.

Les résultats de la recherche montrent qu'avant la discussion en groupe, les enfants présentent des attitudes plus positives face à la cible "bon en orthographe et d'apparence normale". Après la discussion en groupe, tandis que les attitudes par rapport à cette cible ne se modifient pas, celles par rapport à la cible "mauvais en orthographe et d'apparence peu attrayante" deviennent plus négatives. Ce résultat, inattendu par les auteurs de la recherche, montre qu'une discussion en groupe libre, non-structurée peut avoir des conséquences négatives sur les attitudes exprimées par les membres du groupe. Reste à savoir ce qui se passerait si la discussion était structurée ou lorsque la sévérité et la "visibilité" du handicap varieraient.

Hypothèses

Les recherches citées dans les deux premières parties de ce chapitre démontrent que la population a, en général, une attitude

favorable face aux déficients mentaux. Gottlieb et Corman (1975) signalent, toutefois, que la récente poussée vers la désinstitutionnalisation des personnes déficientes mentalement et le fait de les placer directement dans la communauté ou à l'école publique peut rencontrer des résistances. Celles-ci pourraient s'accroître avec l'adoption de lois facilitant l'intégration, lois susceptibles d'augmenter les contacts avec les handicapés mentaux. Au Québec, aucune recherche n'a été réalisée jusqu'à présent pour déterminer les attitudes publiques concernant la déficience mentale et ce, malgré l'amorce, depuis quelques années déjà, du processus de désinstitutionnalisation. Il apparaît donc essentiel de procéder à une telle recherche alors que le processus de désinstitutionnalisation se trouve à ses débuts.

Ainsi, l'étude présentée dans ce mémoire examine dans quelle mesure les attitudes envers les déficients mentaux sont influencées par l'âge, le sexe, le contact préalable avec un déficient mental, le niveau d'information concernant la déficience mentale et les valeurs morales. Ces cinq facteurs serviront de variables indépendantes et seront mis en relation avec les quatre variables dépendantes mesurées par Gottlieb et Corman (1975): les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la communauté", "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique perçu"¹. L'instrument de mesure utilisé pour calculer ces scores est une adaptation du questionnaire de Gottlieb et Corman (1975)

1. Les méthodes de calcul pour l'obtention de ces scores ainsi que la signification de chacun sont présentées dans le prochain chapitre.

auquel s'ajoutent diverses questions visant à déterminer le niveau d'information que possède le sujet sur la déficience mentale ainsi que ses valeurs morales. La recherche sera effectuée auprès d'étudiants de niveaux collégial et universitaire.

Dans leur recherche, Gottlieb et Corman (1975) ont observé que les répondants plus jeunes expriment des attitudes plus positives face à l'intégration des enfants déficients mentaux dans la communauté et dans l'école publique. Ce résultat confirme ceux rapportés antérieurement par Gottwald (1970) et Hollinger et Jones (1970). Les résultats de Gottlieb et Corman révèlent aussi que les répondants plus jeunes rejettent le "stéréotype positif" concernant les enfants déficients mais que l'âge n'a pas d'influence sur le "handicap intellectuel et physique perçu". Sur la base de ces résultats, nous formulons les hypothèses suivantes:

Hyp. 1: Les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la communauté" et "ségrégation dans la classe" varient en fonction de l'âge des répondants.

Hyp. 2: Le score "handicap intellectuel et physique perçu" n'est pas en relation avec l'âge des répondants.

La présente recherche examine, aussi, la relation entre le sexe du répondant et les attitudes qu'il exprime. Gottlieb et Corman (1975) ont constaté que les différences d'attitudes liées au sexe, notées pour les scores "stéréotype positif" et "ségrégation dans la communauté", sont en relation avec le niveau de scolarisation des sujets (l'inter-

action sexe-contact préalable avec un déficient mental est également significative pour le score "ségrégation dans la communauté"). En tenant compte de ces résultats et considérant que la population de la présente étude se compose d'étudiants ayant soit un diplôme de 12 années d'études, soit un diplôme collégial, nous formulons les hypothèses suivantes:

Hyp. 3: Les scores "stéréotype positif" et "ségrégation dans la communauté" varient en fonction du sexe des répondants.

Hyp. 4: Les scores "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique perçu" ne sont pas en relation avec le sexe des répondants.

La recherche présentée dans ce mémoire tente également de cerner la relation entre les attitudes exprimées et le(s) contact(s) préalable(s) des répondants avec des personnes déficientes mentalement. Lorsque considéré avec le niveau d'éducation, Gottlieb et Corman (1975) constatent que le contact antérieur a uniquement une influence sur les attitudes face à la ségrégation dans la communauté. Sur la base de ce résultat, nous formulons les hypothèses suivantes:

Hyp. 5: Le score "ségrégation dans la communauté" varie en fonction du nombre de contacts préalables (aucun, un seul et plusieurs) avec des déficients mentaux.

Hyp. 6: Les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique perçu" ne sont pas en relation avec le nombre de contacts préalables (aucun, un seul,

et plusieurs) avec des déficients mentaux.

Il n'existe actuellement aucune recherche ayant examiné l'influence du niveau d'information des répondants concernant la déficience mentale sur les attitudes qu'ils expriment envers les déficients mentaux. En fait, les quelques recherches disponibles sont consacrées à l'examen de l'effet du mode de présentation de l'information. Ces recherches nous permettent de supposer que le niveau d'information a une influence sur les attitudes exprimées [voir Quay et al., 1961; Sandler et Robinson, 1980 (cf. Sandler et Robinson, 1981)] et de formuler l'hypothèse suivante:

Hyp. 7: Les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la communauté", "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique perçu" varient en fonction du niveau d'information (faible, moyen et élevé) des répondants.

Enfin, la présente étude se propose d'aborder un aspect qui n'a fait l'objet d'aucune recherche jusqu'à présent, soit la relation entre les valeurs morales des répondants et les attitudes qu'ils expriment à l'égard des déficients mentaux. En supposant que les personnes dont les valeurs sont plus modernes font preuve d'une plus grande ouverture face aux déficients, nous formulons l'hypothèse suivante:

Hyp. 8: Les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la communauté", "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique perçu" varient en fonction des valeurs morales (modernes, intermédiaires et traditionnelles) des répondants.

Chapitre II

Description de l'expérience

Ce chapitre comprend une description des sujets ayant participé à l'étude et présente le questionnaire utilisé; le déroulement de l'expérience y est également inclus.

Sujets

Les résultats de Gottlieb et Corman (1975), présentés dans le premier chapitre, démontrent que l'âge des répondants est en relation avec les attitudes qu'ils expriment face aux déficients mentaux. Leur population est constituée, toutefois, de sujets dont l'âge est supérieur à 20 ans. Il nous apparaît donc intéressant d'examiner l'influence de l'âge lorsque la population se compose, entre autre, de sujets âgés de moins de 20 ans. Cet argument, ainsi que des raisons tenant à la possibilité de soumettre le questionnaire à des groupes de tailles assez considérables, nous ont conduit à choisir, pour la présente recherche, des étudiants de niveaux collégial et universitaire. D'autre part, il était important que la population soit constituée d'étudiants inscrits dans différents programmes de formation. En effet, ceci permet de déterminer quel est l'impact sur les attitudes à l'égard des déficients mentaux du type de formation et d'information que les étudiants reçoivent dans le cadre de programmes ayant des objectifs très différents.

La présente expérience a donc été réalisée auprès de 449 sujets, soit 190 hommes et 259 femmes étudiant au C.E.G.E.P. de Trois-

Rivières ou à l'Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R.)¹. Les sujets qui ont répondu au questionnaire appartiennent à trois groupes d'âge: 50,8% des sujets sont âgés de 15 à 20 ans; 38,3% de 21 à 30 et 10,9% de 31 ans et plus.

Les sujets du C.E.G.E.P., 182 au total, étaient tous inscrits à un cours d'introduction en psychologie. Ils provenaient de différents programmes d'études offerts au C.E.G.E.P.: 73,1% se trouvaient dans des programmes de formation générale et 26,4% dans des programmes de formation professionnelle. Il est à noter que parmi les 182 sujets, un seul n'a pas indiqué son programme d'études.

Les 267 autres sujets provenaient tous de l'U.Q.T.R. et suivaient soit un cours en psychologie traitant des problèmes psychologiques, médicaux et éducationnels du déficient mental, soit un cours en administration portant sur le comportement organisationnel. L'ensemble des sujets provenant de l'U.Q.T.R. a pu être divisé en deux groupes distincts: 47,6% se trouvaient dans des programmes de sciences humaines et 42,7% dans des programmes de sciences administratives ou de sciences pures et appliquées. Vingt-six sujets de l'U.Q.T.R. n'ont pas indiqué leur programme d'études, soit 9,7% des sujets recrutés dans cette institution.

1 Il convient de remercier les directeurs ainsi que les professeurs des départements de psychologie et d'administration de l'U.Q.T.R. et ceux du département de psychologie du C.E.G.E.P. pour leur précieuse collaboration.

Questionnaire

Le questionnaire utilisé dans la présente étude (voir appendice A) se compose de 74 questions et énoncés regroupés en quatre parties.

La première partie compte dix questions (questions 1 à 10) visant à recueillir des informations démographiques sur le répondant. Ces informations concernent notamment l'âge (question 1), le sexe (question 2) et le programme d'études au C.E.G.E.P. ou à l'U.Q.T.R. (question 7). D'autres questions, à savoir les questions 3 à 6 et 8 à 10, permettent de recueillir des données sur l'état civil, le nombre d'enfants, de frères et de soeurs, le niveau de scolarité, l'occupation principale, le revenu annuel total et enfin, la profession des parents. Ces sept questions, toutefois, ne feront pas l'objet d'analyses statistiques destinées spécifiquement à tester les hypothèses présentées à la fin du premier chapitre de ce mémoire.

La seconde partie du questionnaire comprend sept questions et quatre énoncés permettant de déterminer, à l'aide d'une échelle, les valeurs morales du répondant. Avant de procéder à l'élaboration finale du questionnaire, huit questions et quatre énoncés, pour lesquels plusieurs réponses sont possibles, ont été formulées. Ces douze questions et énoncés touchaient à des aspects tels que la religion, le mariage, le divorce, l'avortement, les méthodes contraceptives, l'éducation des enfants, l'alimentation, la technologie, l'euthanasie et la peine de mort. Le total de 49 réponses possibles a ensuite été soumis à un jury composé de cinq personnes entièrement étrangères à la recherche. Parmi ces personnes, on retrouvait une étudiante de maîtrise en psycho-

logie, un étudiant de maîtrise en sciences du loisir, une secrétaire, un technicien en informatique et un pilote de navires, âgés respectivement de 24, 26, 25, 29 et 60 ans.

La tâche des membres de ce jury consistait à classer, individuellement, les réponses selon qu'ils jugeaient qu'elles correspondaient à des valeurs modernes ou traditionnelles. Lorsque le classement d'une des réponses ne pouvait se faire dans l'une ou l'autre de ces deux catégories, elle était placée dans une troisième, appelée "catégorie intermédiaire". Deux points étaient accordées à une réponse classée dans la catégorie traditionnelle, un point dans la catégorie intermédiaire et aucun dans la catégorie moderne. Chaque réponse pouvait donc recevoir un pointage variant de 0 à 10, une réponse n'obtenant aucun point lorsque tous les juges la classaient dans la catégorie moderne et 10 points lorsque, au contraire, ils la plaçaient dans la catégorie traditionnelle.

Des 49 réponses possibles à l'origine, 18 ont été retenues pour l'élaboration de l'échelle de valeurs morales. Une réponse était automatiquement rejetée dès qu'il existait un désaccord entre les juges, c'est-à-dire que pour une même réponse au moins un juge la classait dans la catégorie moderne et au moins un autre le faisait dans la catégorie traditionnelle. Trente-et-une réponses ont été rejetées pour cette raison¹. La liste des 18 réponses retenues, ainsi que leur pointage

1. Il est à noter qu'une question complète a été éliminée du questionnaire final puisqu'aucune de ses réponses ne servait au calcul de l'échelle.

respectif, est présenté dans l'appendice B. Lorsqu'un sujet donne une de ces réponses, il obtient le nombre de points indiqué dans l'appendice B et correspondant à la somme des points accordés en fonction de l'évaluation faite par les cinq juges; si le sujet donne une autre réponse, il n'obtient aucun point. Le pointage total pour un répondant peut, donc, théoriquement varier de 0 à 88, le score minimum indiquant les valeurs les plus modernes et le score maximum les valeurs les plus traditionnelles.

La troisième partie du questionnaire se compose de sept questions. Les six premières (questions 22 à 27) servent au calcul du score "information". La dernière question de cette partie, la question 28, demande au répondant d'indiquer s'il a déjà eu un ou plusieurs contacts avec une personne déficiente mentalement.

Le score "information" sert à évaluer le niveau d'information des sujets sur la déficience mentale. A l'exception de la question 23 qui offre trois possibilités de réponses ("oui", "non" et "je ne sais pas"), toutes les questions utilisées dans le calcul du score "information" sont ouvertes. Après la passation du questionnaire, les réponses ont été regroupées en catégories puis pondérées selon la place que les questions occupaient dans le contenu du cours portant sur la déficience mentale; la pondération correspondait, ainsi, au système d'évaluation des connaissances des étudiants qui suivaient le cours (voir appendice C).

Le score "information" peut varier de 0 à 22. Le sujet obtient un score de 0 lorsqu'il ne donne aucune bonne réponse aux questions 22 à

27 et respectivement, un score de 22 lorsqu'il recueille la totalité des points à chacune de ces questions.

Finalement, la quatrième partie du questionnaire se compose de 46 questions et énoncés. Les questions 29 à 34 correspondent à celles posées lors de l'enquête Gallup (1976) citée dans le premier chapitre. Le choix de réponses pour les questions 29 et 30, questions qui concernent l'intégration des déficients mentaux dans la communauté et au travail, est le suivant: "J'aurais des objections", "Je n'aurais pas d'objections" et "Je ne sais pas". Pour les questions 31 et 32, le répondant doit indiquer si, selon lui, toutes les personnes déficientes mentalement, ou seulement certaines, doivent vivre en institution et, respectivement, si toutes les formes de déficience mentale, ou seulement certaines, sont héréditaires. Lorsqu'il n'a aucune idée de la réponse, il indique tout simplement "Je ne sais pas". Aux questions 33 et 34, on demande au sujet d'indiquer, tout d'abord, s'il existe des raisons de craindre les personnes déficientes mentalement et ensuite, si elles peuvent subvenir à leurs besoins et vivre de manière indépendante. A ces questions, le sujet peut répondre par "oui", "non" ou "je ne sais pas".

Dans la quatrième partie, le répondant doit évaluer 40 "énoncés attitudinaux" ("attitudinal statements"), numérotés de 35 à 74 dans le questionnaire administré. Ces énoncés ont été repris du questionnaire utilisé par Gottlieb et Corman (1975). Quatorze des 40 énoncés (énoncés 35 à 48), appelés par ces deux auteurs "items différentiels sémantiques" ("semantic differential items"), sont évalués à l'aide de l'"échelle

différentielle sémantique" ("semantic differential scale") qui varie de 1 à 7. Le répondant, en cotant 1, indique que l'attribut positif donné dans l'énoncé ne correspond pas du tout à l'enfant déficient mental, alors qu'en cotant 7 il indique que l'attribut positif donné le décrit parfaitement bien. La cotation des 23 "énoncés attitudinaux" suivants (énoncés 49 à 71) s'effectue à l'aide de l'échelle Likert, échelle qui varie de 1 à 5. Le chiffre 1 signifie que le répondant est fortement en désaccord avec l'énoncé et le chiffre 5 qu'il est, au contraire, tout à fait en accord. Pour les trois derniers "énoncés attitudinaux" (énoncés 72 à 74), le répondant doit déterminer quelle proportion d'enfants déficients mentaux sont caractérisés par chacun des énoncés. Le choix de réponses pour ces énoncés est le suivant: "aucun", "peu", "certains", "la plupart" et "presque tous". Lors de l'analyse statistique, chacune de ces réponses a été convertie sur une échelle variant de 1 à 5, où 1 correspond à "aucun" et 5 à "presque tous".

Les réponses obtenues pour les 40 "énoncés attitudinaux" permettent de calculer les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la communauté", "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique perçu".

Le score "stéréotype positif", qui sert à évaluer les attributs positifs que le répondant accorde à l'enfant déficient mental, se calcule en faisant la somme des réponses données à treize des 40 "énoncés attitudinaux" (énoncés 35 à 47). Il peut varier de 13 à 91, le score le plus bas correspondant à la perception la plus négative.

Le score "ségrégation dans la communauté", servant à évaluer

l'attitude du répondant face à l'intégration des enfants déficients mentaux dans la communauté, correspond à la somme des réponses données à quatorze énoncés (énoncés 49 à 57, 64, 69, 72 à 74). Il peut varier de 14 à 70, le score de 14 correspondant à l'attitude la moins ségrégationniste. Il est à noter que pour le calcul de ce score, il y a eu inversion des cotes pour les réponses données aux énoncés 49, 50, 54, 56, 72 et 74, le un se changeant en cinq, le deux en quatre, le trois demeurant le même, le quatre devenant deux et le cinq, un. Cette inversion s'explique par le fait qu'une cote de 5 donnée à l'un ou l'autre de ces énoncés correspond à l'attitude la moins ségrégationniste.

Le score "ségrégation dans la classe", mesurant l'attitude face à l'intégration des déficients mentaux dans les classes régulières, se calcule en faisant la somme des réponses données à douze des 40 "énoncés attitudinaux" (énoncés 58 à 68, 70). Il peut varier de 12 à 60, le score de 12 correspondant à l'attitude la moins ségrégationniste. De nouveau, et ce pour la même raison que le score précédent, il y a eu inversion des cotes pour les réponses données aux énoncés 59, 60, 63 et 67. Pour ces items, l'inversion de l'échelle est la même que celle décrite précédemment.

Enfin, le score "handicap intellectuel et physique perçu", qui sert à déterminer quelle importance le sujet accorde au handicap intellectuel et physique de l'enfant déficient mentalement, correspond à la somme des cotes données à huit énoncés (énoncés 44, 47, 48, 57, 69 à 71, 74). Il y a eu, pour ce score, inversion des cotes pour les

réponses données aux énoncés 44, 47, 48 et 74. Pour l'énoncé 74, l'inversion est la même que pour les deux scores précédents. Toutefois, pour les trois autres énoncés, cotés à l'aide de l'échelle variant de 1 à 7, l'inversion est la suivante: 1=7; 2=6; 3=5; 4=4; 5=3; 6=2 et 7=1. Ce quatrième score peut varier de 8 à 46, le chiffre 8 indiquant que le répondant accorde peu d'importance au handicap.

Il est important de noter que la réponse donnée à un énoncé peut servir, dans certains cas, au calcul de plus d'un score. En effet, tel qu'indiqué par Gottlieb et Corman (1975), les réponses données aux énoncés 44 et 47 servent à la fois au calcul des scores "stéréotype positif" et "handicap intellectuel et physique perçu" et celles données aux énoncés 57, 69 et 74 entrent dans le calcul des scores "ségrégation dans la communauté" et "handicap intellectuel et physique perçu". Les cotes données à l'énoncé 64 sont utilisées pour l'obtention des scores "ségrégation dans la communauté" et "ségrégation dans la classe" et celles données à l'énoncé 70, pour l'obtention des scores "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique perçu".

Déroulement de la recherche

La passation du questionnaire à six groupes d'étudiants du C.E.G.E.P. de Trois-Rivières s'est déroulée au cours de la première semaine d'octobre 1984. A l'U.Q.T.R., le questionnaire a été administré en deux étapes. Dans un premier temps, il a été soumis à trois groupes d'étudiants suivant un cours portant sur les problèmes psychologiques, médicaux et éducationnels des déficients mentaux. Les sujets de ces

groupes ont répondu au questionnaire pendant la première semaine du mois de septembre 1984, c'est-à-dire avant toute forme d'exposé magistral, de sorte que leurs réponses n'ont pas été influencées par le contenu du cours. Par la suite, entre le 29 octobre et le 2 novembre 1984, le questionnaire a été soumis à quatre groupes d'étudiants inscrits à un cours en administration portant sur le comportement organisationnel.

Les sujets, qu'ils proviennent du C.E.G.E.P. ou de l'U.Q.T.R., répondaient au questionnaire pendant les heures normales de classe et ce, au tout début de la période de cours. La durée de la passation dépassait rarement une heure, celle-ci variant en général entre 30 et 60 minutes. Avant de remettre un exemplaire du questionnaire aux sujets, l'expérimentateur donnait une série de brèves explications. Tout d'abord, il se présentait à l'ensemble de la classe comme étudiant de maîtrise en psychologie faisant une recherche en déficience mentale. Ensuite, il invitait les étudiants à participer à cette recherche en répondant tout simplement à un questionnaire. Les étudiants avaient évidemment le droit de se désister, mais personne ne s'est prévalu de ce droit. Aucune mention n'était faite des objectifs de la recherche et ce, afin de ne pas influencer les réponses des sujets. L'expérimentateur demeurait dans la salle de cours tout au long de la passation, alors que les étudiants la quittaient dès qu'ils avaient complété le questionnaire.

Chapitre III

Analyse des résultats

Ce chapitre se divise en trois sections. La première présente les méthodes d'analyse employées et la deuxième est consacrée aux résultats obtenus au questionnaire. L'interprétation des résultats, effectuée en fonction des hypothèses de la recherche, fait l'objet de la troisième section.

Méthodes d'analyse

Pour fins d'analyse, les scores de l'échelle "information" (décrise dans la section "Questionnaire" du chapitre II) ont été regroupés en trois parties correspondant aux trois niveaux d'information (faible, moyen, élevé). Les points de coupure ont été déterminés de façon à ce que chacun des regroupements contienne environ le tiers des sujets. Ainsi, 31,4% des répondants ont obtenu un score se situant entre 0 et 5 (faible niveau d'information), 33,9% entre 6 et 8 (niveau moyen d'information) et 34,7% entre 9 et 17 (niveau élevé d'information). La même opération a été réalisée pour les scores à l'échelle qui détermine les valeurs morales: le score de 34,3% des répondants varie de 3 à 28 (valeurs modernes), 32,1% de 29 à 41 (valeurs intermédiaires) et 33,6% de 42 à 70 (valeurs traditionnelles).

Des distributions de fréquence ont également été effectuées pour chacun des items du questionnaire, y compris pour les questions 29 à 34 tirées de l'enquête Gallup de 1976. Puis, à l'instar de Gottlieb et Corman (1975), nous avons standardisé les scores "stéréotype posi-

tif", "ségrégation dans la communauté", "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique perçu" avec une moyenne de zéro et un écart-type de un. Cette opération a été réalisée afin de rendre les scores comparables. Ces scores ont été utilisés comme variables dépendantes dans des analyses de variance "5-way" avec l'âge (15-20; 21-30; 31 et plus), le sexe, le nombre de contacts antérieurs avec un déficient mental (aucun; un seul; plusieurs), le niveau d'information sur la déficience mentale (faible; moyen; élevé) et les valeurs morales (modernes; intermédiaires; traditionnelles) comme variables indépendantes. Ces analyses ont été réalisées avec la commande "ANOVA" du programme SPSS. De plus, à l'aide de la commande "t-test" de ce même programme, des tests "t" ont été effectués pour chacun des quatre scores, afin de déterminer les différences inter-groupes.

L'influence du programme d'études des répondants sur chacun des quatre scores mentionnés précédemment a fait l'objet d'analyses de variance unidimensionnelles. Ces analyses ont été réalisées à l'aide de la commande "ONEWAY" du programme SPSS.

Résultats

Des 449 sujets qui ont répondu au questionnaire, 324 ont rapporté avoir eu au moins un contact avec une personne déficiente mentalement; de ceux-ci, 16,5% n'ont eu qu'un seul contact et 83,5% en ont eu plusieurs.

Le tableau 1 rapporte les pourcentages de réponses données par les sujets de la présente étude aux questions 29 à 34, ainsi que ceux

Tableau 1

Pourcentages des réponses données aux questions
de type Gallup

Questions/réponses	Gallup (1976)	Kastner et al. (1979) gr. contrôle gr. expérimental	Préente recherche
29. Supposons que des personnes présentant un déficit mental léger ou modéré ("moyen") ont été éduquées pour vivre au sein de la communauté. Auras-tu des objections à ce que six d'entre eux habitent une maison située dans ton voisinage?			
J'aurais des objections.	9.0	4	1.3
Je n'aurais pas d'objections.	85.0	90	85.5
Je ne sais pas.	6.0	6	12.7
Absence de réponse.	----	--	0.5
30. Auras-tu des objections à ce qu'une personne présentant un déficit mental léger ou modéré, ayant reçu une formation, soit employée à ton lieu de travail?			
J'aurais des objections.	5	3	2.7
Je n'aurais pas d'objections.	91	95	83.0
Je ne sais pas.	4	2	14.3
31. Autant que tu saches, est-ce que toutes les personnes déficientes mentales, ou seulement certaines, doivent vivre en institution?			
Toutes	1	1	1.3
Seulement certaines	94	90	92.4
Je ne sais pas.	5	9	5.8
Absence de réponse.	--	--	0.5
32. A ta connaissance, est-ce que toutes les formes de déficience mentale, ou seulement certaines sont héréditaires?			
Toutes	3	3	2.7
Seulement certaines	76	71	64.8
Je ne sais pas.	21	26	32.3
Absence de réponse	--	--	0.2
33. Penses-tu qu'il existe des raisons de craindre les personnes déficientes mentales?			
Oui	14	12	18.5
Non	74	81	69
Je ne sais pas	12	7	12
Absence de réponse	--	--	0.5
34. A ta connaissance, la plupart des personnes déficientes mentales sont-elles capables de subvenir à leurs besoins et de vivre de manière indépendante?			
Oui	33	33	26.1
Non	49	37	52.8
Je ne sais pas	18	30	20.5
Absence de réponse	--	--	.6

rapportés par Gallup (1976) et Kastner et al. (1979). Une lecture de ce tableau révèle qu'à la question 29, 85,5% des répondants de la présente recherche n'auraient pas d'objection à ce que six déficients mentaux légers ou modérés, éduqués à vivre au sein de la communauté, habitent une maison située dans leur voisinage; seulement 1,3% auraient des objections et 12,7% "ne savent pas". A la question suivante, la question 30, 83% de nos sujets affirment ne pas s'opposer à la présence, dans leur milieu de travail, de personnes ayant un déficit léger ou modéré et ayant reçu une formation préalable. Le pourcentage est encore plus élevé lorsqu'on leur demande si toutes les personnes déficientes mentalement, ou seulement certaines, doivent vivre en institution (question 31). Dans ce cas, 92,4% des sujets répondent "seulement certaines".

Le pourcentage des réponses favorables aux déficients mentaux baisse considérablement pour les questions 33 et 34. Ainsi, seulement 69% des répondants pensent qu'il n'existe pas de raisons de craindre les personnes déficientes mentalement (18,5% pensent qu'il en existe et 12% "ne savent pas") et 52,8% affirment que la plupart de ces personnes sont incapables de subvenir à leurs besoins et de vivre de manière indépendante (26,1% pensent qu'elles en sont capables et 20,5% "ne savent pas"). Enfin, questionnés à savoir s'ils sont d'avis que toutes les formes de déficience mentale, ou seulement certaines, sont héréditaires (question 32), 64,8% des sujets répondent "seulement certaines", 2,7% "toutes" et 32,3% "ne savent pas".

Les résultats des analyses de variance "5-way" sont présentés

dans les tableaux 2 à 5. Le tableau 2 rapporte les résultats de l'analyse de variance du score "stéréotype positif"; à sa lecture, nous constatons la présence d'un effet significatif de l'information sur ce score ($F: 5.758; p<.01$), ce qui indique, que plus les sujets sont informés, plus leur stéréotype est positif (figure 1).

Nous observons, également, que l'interaction âge-contact est significative ($F: 7.973, p<.01$). Ainsi, le stéréotype est négatif pour les sujets de la catégorie 15-20 ans et ce, indépendamment du nombre de contacts qu'ils ont eu avec un déficient mental. Dans la catégorie intermédiaire (21-30 ans), le stéréotype est positif pour les sujets ayant eu un ou plusieurs contacts; il est négatif pour ceux qui n'en ont jamais eu (figure 2). Toutefois, les tests "t" indiquent que seule la différence entre les sujets qui ont eu plusieurs contacts et ceux qui n'en ont jamais eu est significative ($t = -2,08; 153dl; p<.05$). Finalement, les sujets de la catégorie 31 ans et plus se différencient nettement en fonction du nombre de contacts avec un déficient mental: ceux en ayant eu un seul ont un stéréotype significativement plus négatif que ceux qui n'en ont jamais eu ($t = 3.74; 6dl; p<.05$) ou qui en ont eu plusieurs ($t = -3,88; 40dl; p<.01$).

D'autre part, le tableau 2 montre que l'interaction âge sexe atteint presque le niveau de signification ($F: 2,948; p = .054$). Cependant, d'après les tests "t", cette interaction (figure 3) ne concerne que les sujets de 15 à 20 ans: les jeunes hommes ont un stéréotype plus négatif que les femmes du même groupe d'âge ($t = -2.56; 256dl; p<.05$).

Tableau 2

Analyse de variance du score "stéréotype positif" par
le sexe, l'âge, le contact, les valeurs morales
et l'information

Source de variance	Degré de liberté	Carré moyen	F
Effets principaux	9	2.385	2.711*
Age	2	.839	.954
Valeurs morales	2	.502	.571
Contacts	2	.356	.404
Sexe	1	.764	.869
Information	2	5.066	5.758*
Interactions "2-way"	32	1.945	2.211*
Age-valeurs morales	4	1.275	1.450
Age-contacts	4	7.015	7.973*
Age-sexe	2	2.594	2.948***
Age-information	4	1.012	1.151
Valeurs morales-contacts	4	.870	.989
Valeurs morales-sexe	2	.438	.498
Valeurs morales-information	4	.215	.244
Contacts-sexe	2	.411	.467
Contacts-information	4	1.549	1.760
Sexe-information	2	.767	.872
Interactions "3-way"	50	1.032	1.173
Age-valeurs morales-contacts	6	.489	.556
Age-valeurs morales-sexe	4	2.655	3.018**
Age-valeurs morales-information	7	1.963	2.231**
Age-contacts-sexe	3	.416	.473
Age-contacts-information	6	.888	1.010
Age-sexe-information	4	1.297	1.474
Valeurs morales-contacts-sexe	4	.697	.792
Valeurs morales-contacts-information	8	.360	.409
Valeurs morales-sexe-information	4	.189	.215
Contacts-sexe-information	4	1.440	1.637
Interactions "4-way"	21	.836	.950
Age-valeurs morales-contacts-sexe	4	.732	.833
Age-valeurs morales-contacts-information	6	.820	.932
Age-valeurs morales-sexe-information	6	.722	.821
Age-contacts-sexe-information	1	.114	.130
Valeurs morales-contacts-sexe-information	4	.269	.306

* p < .01

** p < .05

*** p = .054

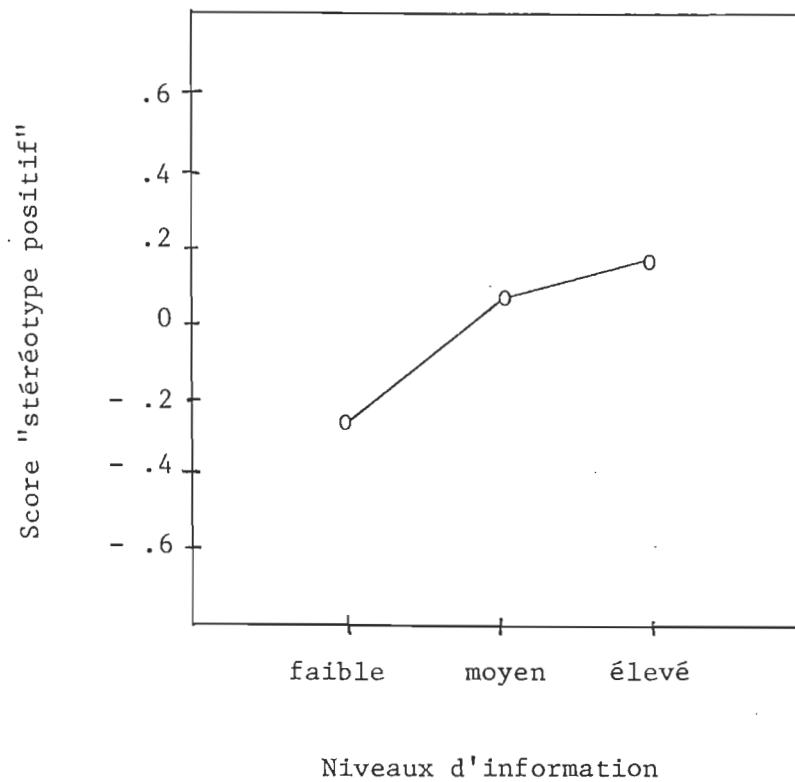


Fig. 1 Relation entre les scores stéréotype positif" et les niveaux d'information.

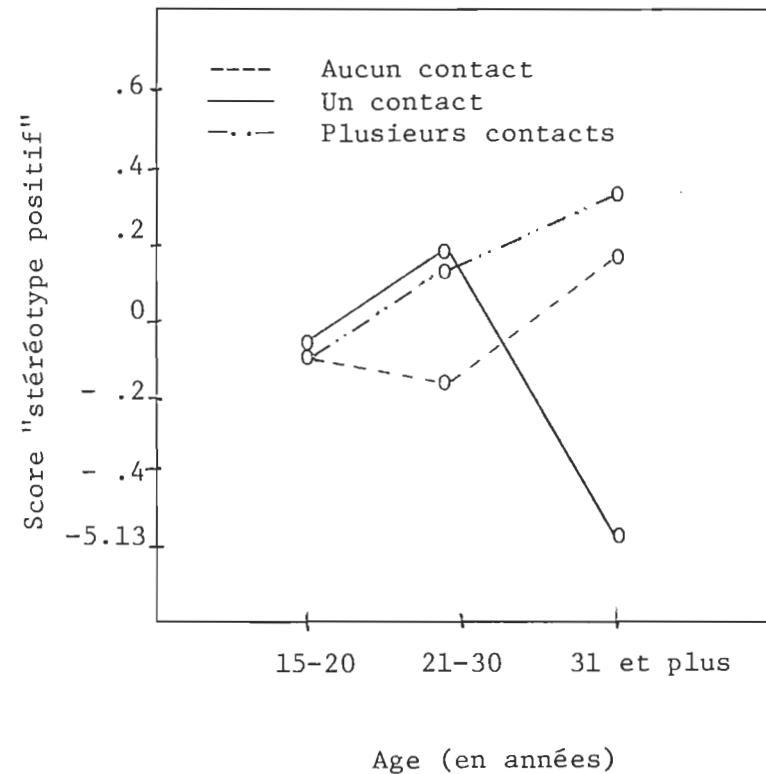


Fig. 2 Interaction âge-contacts pour le score "stéréotype positif".

Les interactions âge sexe valeurs morales ($F: 3.018; p<.05$) et âge information valeurs morales ($F: 2.231; p< .05$) sont également significatives, mais leurs interprétations sont très complexes.

Les données présentées dans le tableau 3 se rapportent à l'analyse de variance du score "ségrégation dans la communauté". Les résultats indiquent que l'âge ($F: 8.778; p< .01$), l'information ($F: 3.482; p< .05$) et le contact ($F: 7.890; p< .01$) constituent trois sources significatives de variation. Ainsi, plus les sujets sont âgés ou plus élevé est leur niveau d'information, plus ils s'opposent à la ségrégation dans la communauté (figures 4 et 5); les sujets n'ayant eu aucun contact ou ayant eu un seul contact avec un déficient mental favorisent nettement la ségrégation, alors que ceux qui en ont eu plusieurs s'opposent à celle-ci (figure 6).

Le tableau 3 indique, également, trois interactions significatives. Les tests "t" révèlent que la première, l'interaction âge sexe ($F: 5.740; p< .01$) concerne uniquement les sujets du groupe 15-20 ans ($t = 2.33; 226 d1; p< .05$); comparativement aux femmes, les hommes de ce groupe d'âge favorisent davantage la ségrégation dans la communauté (figure 7) .

La figure 8 présente la seconde interaction significative, l'interaction sexe contact ($F: 3.078; p< .05$). Les différences liées au sexe n'apparaissent que chez les sujets qui ont eu un seul contact avec un déficient mental; dans ce cas, les hommes sont significativement plus ségrégationnistes que les femmes ($t= 2.88; 52d1; p< .01$).

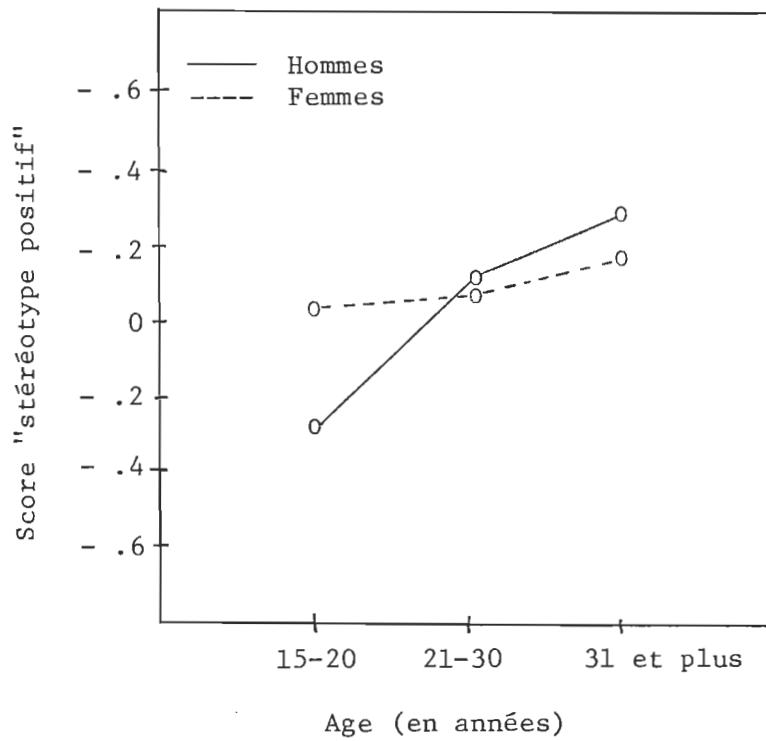


Fig. 3 Interaction âge sexe pour le score "stéréotype positif".

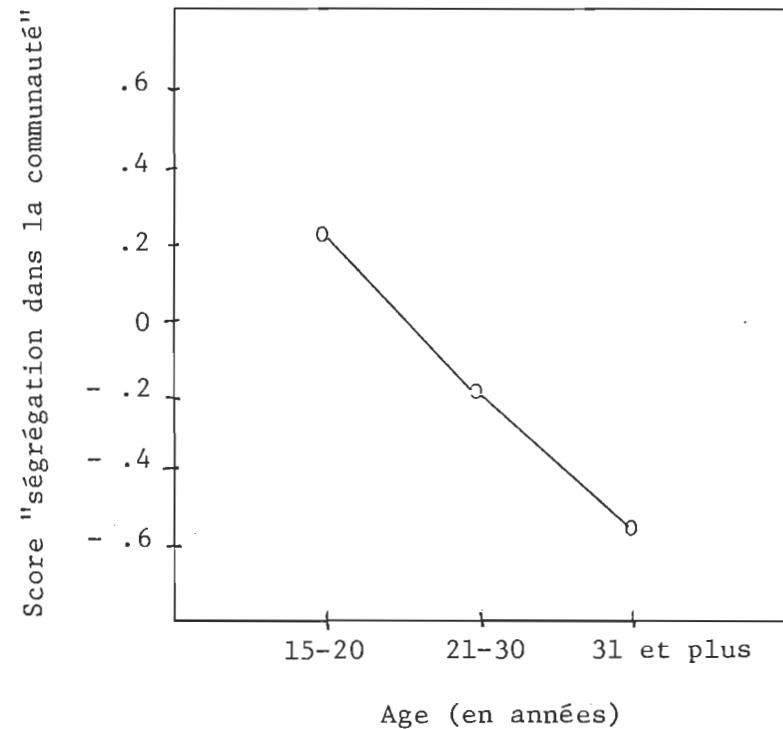


Fig. 4 Relation entre les scores "ségrégation dans la communauté" et les groupes d'âge.

Tableau 3

Analyse de variance du score "ségrégation dans la communauté"
 par le sexe, l'âge, le contact, les valeurs morales et
 l'information

Source de variation	Degré de liberté	Carré moyen	F
Effets principaux	9	7.201	8.428*
Age	2	7.501	8.778*
Valeurs morales	2	1.621	1.897
Contacts	2	6.742	7.890*
Sexe	1	1.983	2.321
Information	2	2.976	3.482**
Interactions "2-way"	32	1.654	1.936*
Age-valeurs morales	4	1.417	1.658
Age-contacts	4	.467	.546
Age-sexe	2	4.905	5.740*
Age-information	4	.847	.992
Valeurs morales-contacts	4	1.904	2.228
Valeurs morales-sexe	2	2.075	2.428
Valeurs morales-information	4	.851	.996
Sexe-contacts	2	2.630	3.078**
Contacts-information	4	2.600	3.042**
Sexe-information	2	2.040	2.387
Interactions "3-way"	50	.571	.668
Age-valeurs morales-contacts	6	.672	.786
Age-valeurs morales-sexe	4	.799	.935
Age-valeurs morales-information	7	.336	.393
Age-contacts-sexe	3	1.028	1.203
Age-contacts-information	6	.996	1.165
Age-sexe-information	4	.541	.633
Valeurs morales-contacts-sexe	4	.176	.206
Valeurs morales-contacts-	8	.701	.820
information			
Valeurs morales-sexe-information	4	1.219	1.426
Contacts-sexe-information	4	.643	.752
Interactions "4-way"	21	.748	.875
Age-valeurs morales-contacts-sexe	4	.669	.783
Age-valeurs morales-contacts-	6	.349	.408
information			
Age-valeurs morales-sexe-	6	1.349	1.579
information			
Age-contacts-sexe-information	1	.093	.109
Valeurs morales-contacts-sexe			
information	4	.419	.490

* p < .01

** p < .05

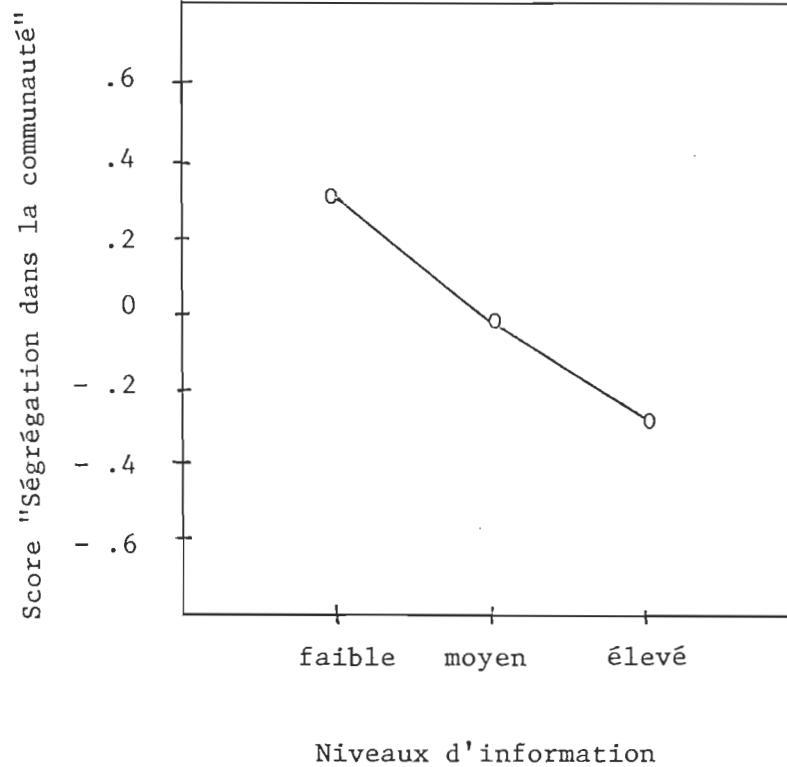


Fig. 5 Relation entre les scores "ségrégation dans la communauté" et les niveaux d'information.

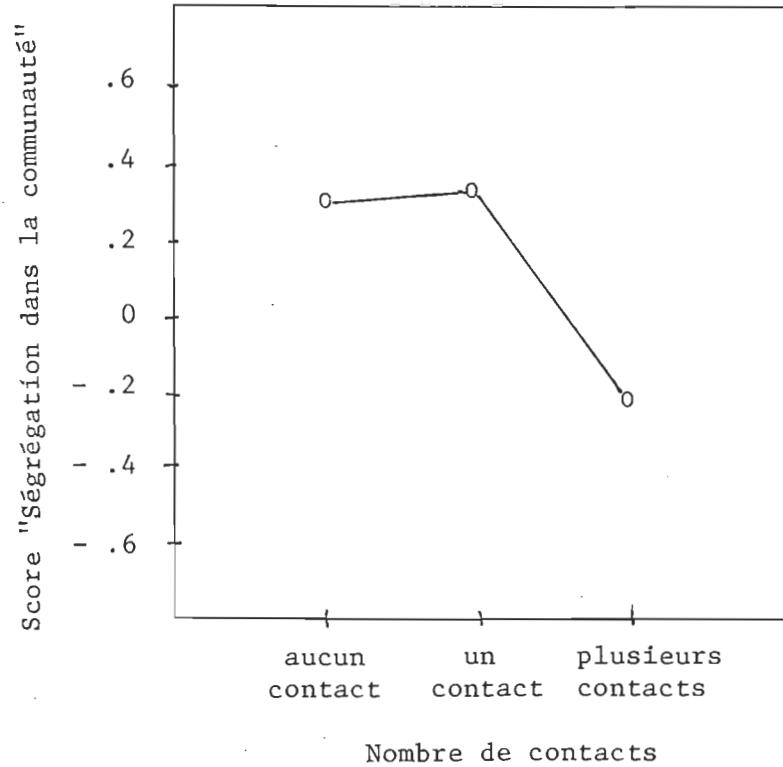


Fig. 6 Relation entre les scores "ségrégation dans la communauté" et le nombre de contacts.

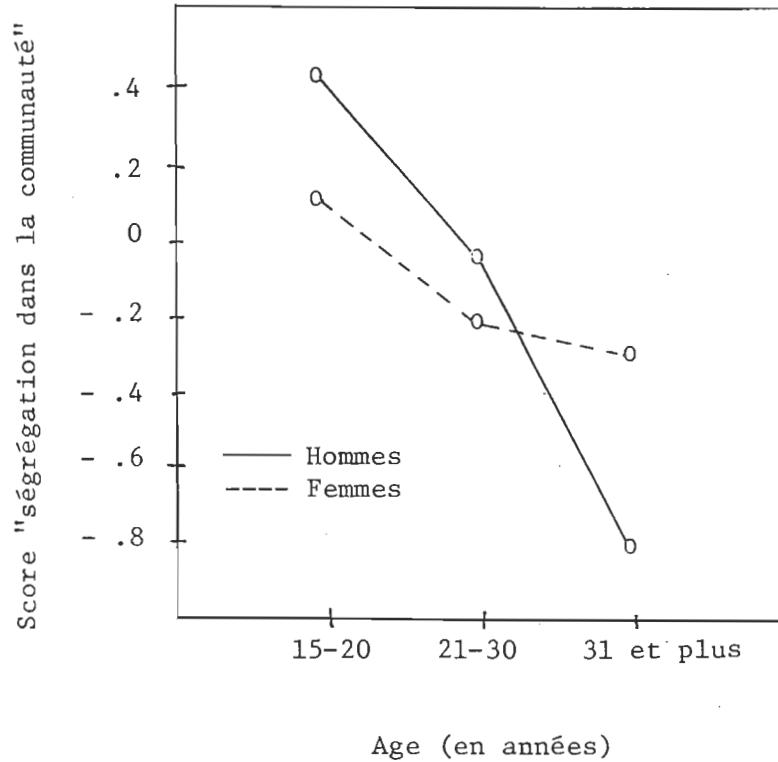


Fig. 7 Interaction âge sexe pour le score "ségrégation dans la communauté".

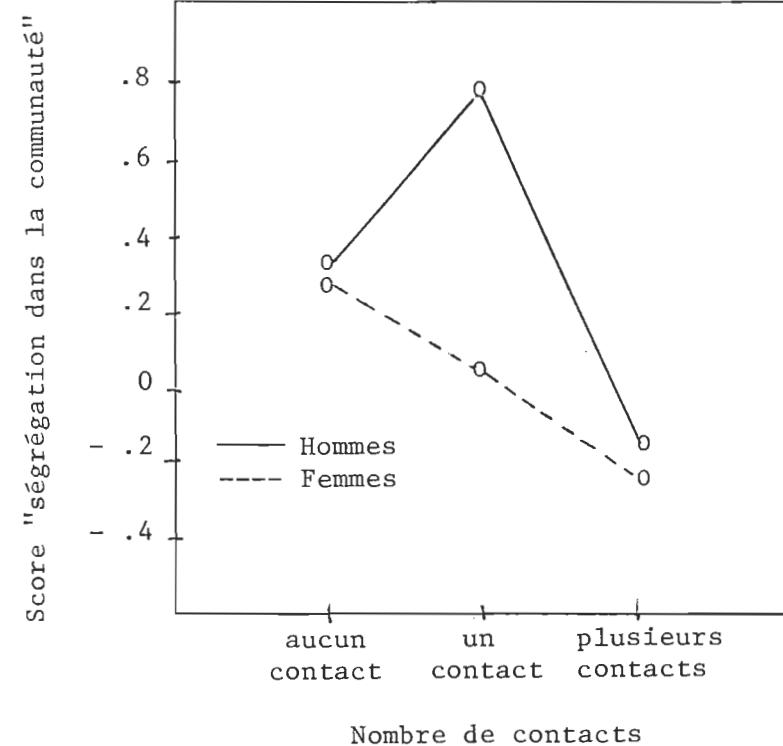


Fig. 8 Interaction sexe-contact pour le score "ségrégation dans la communauté".

La troisième interaction significative est l'interaction contact-information ($F: 3.042; p < .05$). Les tests "t" révèlent que seuls les sujets ayant un faible niveau d'information se différencient entre eux selon le nombre de contacts (figure 9). Les sujets qui ont eu plusieurs contacts sont significativement moins ségrégationnistes que ceux qui n'ont jamais eu de contact ($t = 3.59; 119dl; p < .01$) ou qui n'en n'ont eu qu'un seul ($t = 3.71; 83dl; p < .01$).

Les résultats de l'analyse de variance du score "ségrégation dans la classe", rapportés dans le tableau 4, révèlent que la variable "information" a un effet significatif sur ce score ($F: 3.822; p < .05$). Dans ce cas, plus les sujets sont informés moins ils favorisent la ségrégation dans la classe (figure 10). Les valeurs morales constituent, par ailleurs, une seconde source significative de variation ($F: 3.884; p < .05$). Ainsi, on peut constater, à la figure 11, que plus les sujets ont des valeurs traditionnelles plus ils s'expriment en faveur de la ségrégation.

Nous observons, également, une interaction significative contact-valeurs morales ($F: 3.520; p < .01$). Comme on peut le voir à la figure 12, cette interaction montre que les sujets avec des valeurs modernes et qui n'ont eu aucun contact avec des déficients mentaux sont significativement moins ségrégationnistes que les sujets "modernes" qui n'ont eu qu'un seul contact ($t = -2.09; 43dl; p < .05$). Toutefois, un changement radical se produit chez les sujets dont les valeurs sont intermédiaires ou traditionnelles. Ainsi, parmi les sujets aux valeurs intermédiaires, ceux qui ont eu plusieurs contacts sont significativement

Tableau 4

Analyse de variance du score "ségrégation dans la classe"
 par le sexe, l'âge, le contact, les valeurs morales
 et l'information

Source de variance	Degré de liberté	Carré moyen	F
Effets principaux	9	4.185	4.349*
Age	2	1.494	1.552
Information	2	3.678	3.822**
Sexe	1	.056	.058
Valeurs morales	2	3.738	3.884**
Contacts	2	2.032	2.111
Interactions "2-way"	32	1.112	1.156
Age-information	4	1.615	1.678
Age-sexe	2	1.169	1.215
Age-valeurs morales	4	.265	.276
Age-contacts	4	.582	.604
Information-sexe	2	.162	.168
Information-valeurs morales	4	.087	.090
Information-contacts	4	1.109	1.153
Sexe-valeurs morales	2	.568	.591
Sexe-contacts	2	.378	.392
Contacts-valeurs morales	4	3.388	3.520*
Interactions "3-way"	50	.569	.591
Age-information-sexe	4	.167	.173
Age-information-valeurs morales	7	.309	.321
Age-information-contacts	6	1.203	1.250
Age-sexe-valeurs morales	4	1.032	1.072
Age-sexe-contacts	3	.377	.391
Age-valeurs morales-contacts	6	.625	.649
Information-sexe-valeurs morales	4	.737	.766
Information-sexe-contacts	4	.666	.692
Information-valeurs morales-contacts	8	.469	.487
Sexe-valeurs morales-contacts	4	.401	.416
Interactions "4-way"	21	1.106	1.149
Age-information-sexe-valeurs morales	6	1.746	1.814
Age-information-sexe-contacts	2	.035	.036
Age-information-valeurs morales-contacts	6	1.595	1.657
Age-sexe-valeurs morales-contacts	3	.803	.835
Information-sexe-valeurs morales-contacts	4	.786	.816

* p < .01

** p < .05

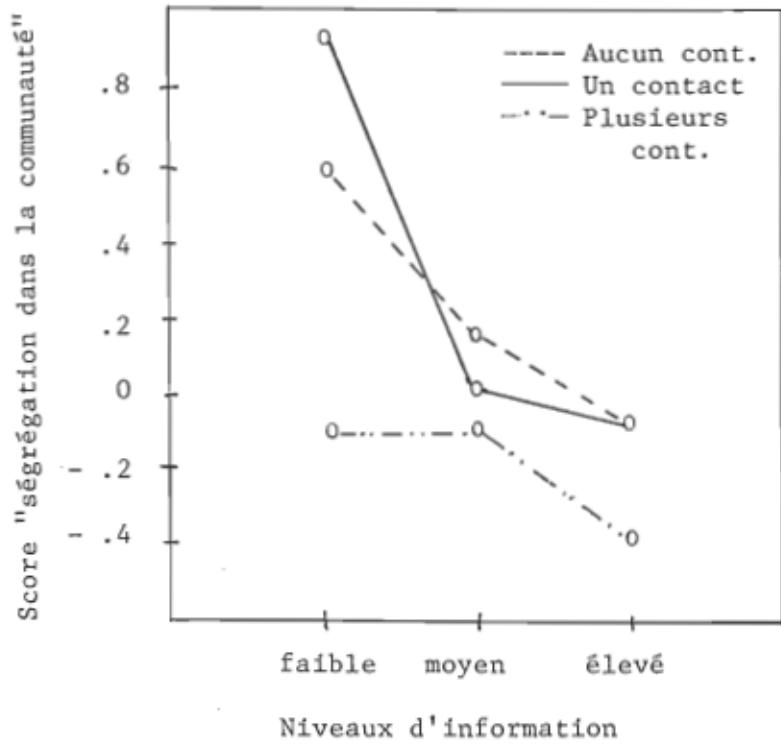


Fig. 9 Interaction contacts-information pour le score "ségrégation dans la communauté".

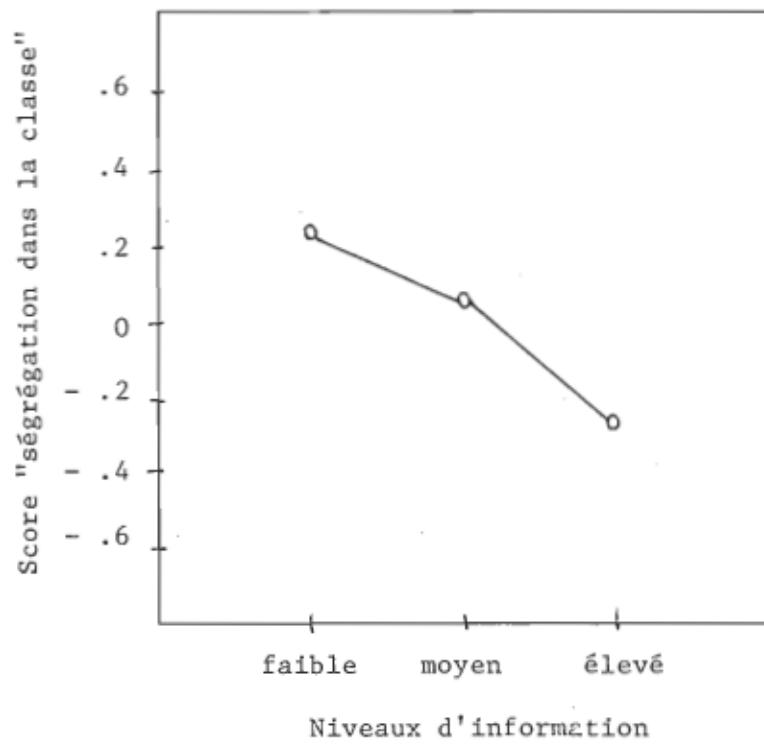


Fig. 10 Relation entre les scores "ségrégation dans la classe" et les niveaux d'information".

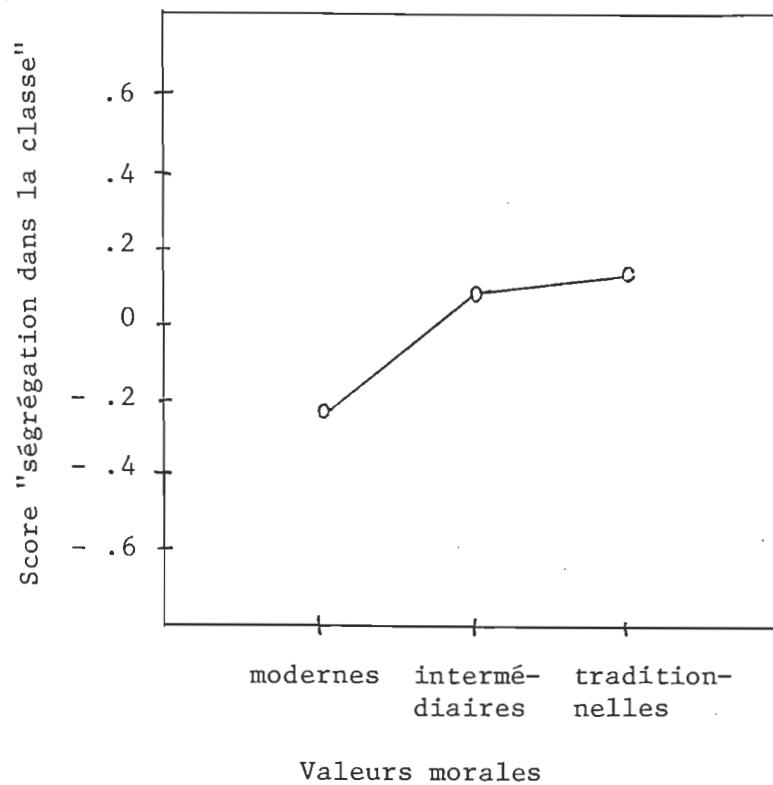


Fig. 11 Relation entre les scores "ségrégation dans la classe" et les valeurs morales.

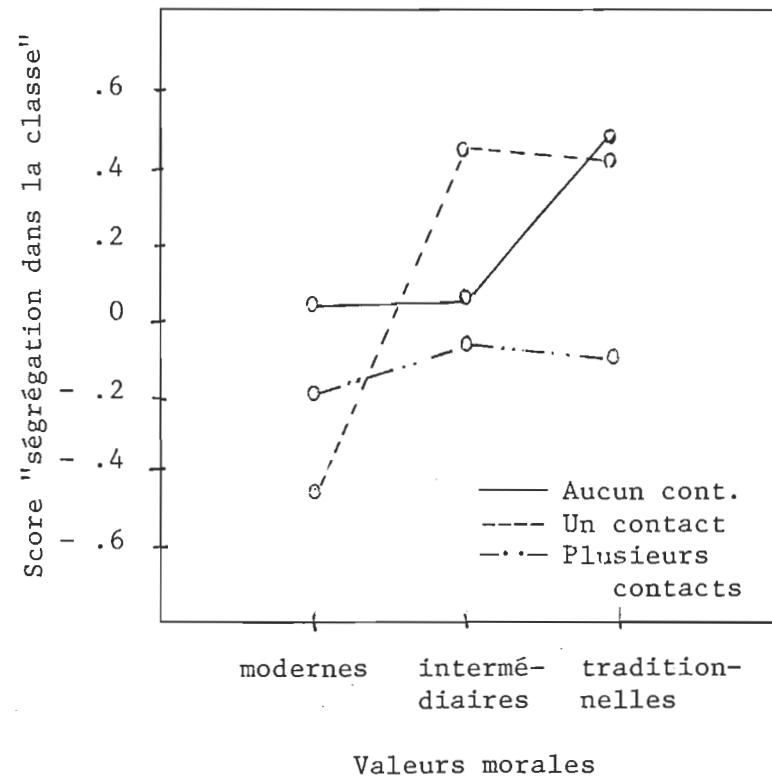


Fig. 12 Interaction contacts-valeurs morales pour le score "ségrégation dans la classe".

ment moins ségrégationnistes que ceux qui n'en ont jamais eu ($t = 2.83$; 121dl; $p < .01$). La situation est presque identique pour les sujets "traditionnels": ceux qui ont eu plusieurs contacts favorisent significativement moins la ségrégation dans la classe que les sujets qui n'en ont eu aucun ($t = 2.79$; 131dl; $p < .01$) ou un seul ($t = 2.09$; 96dl; $p < .05$).

Les résultats de l'analyse de variance du score "handicap intellectuel et physique perçu" (tableau 5) ont démontré l'existence d'une interaction significative âge-information ($F = 2.636$; $p < .05$). Cette interaction, représentée à la figure 13, indique que les sujets du groupe 15-20 ans perçoivent le handicap comme étant important, mais qu'ils se différencient entre eux selon le niveau d'information. Ainsi, les sujets de ce groupe d'âge qui ont un niveau élevé d'information accordent au handicap une importance plus grande que ceux qui possèdent peu d'information ($t = -2.42$; 142 dl; $p < .05$) ou une information moyenne ($t = -2.06$; 126dl; $p < .05$). Pour les sujets du groupe d'âge intermédiaire, et plus particulièrement pour les sujets âgés, le niveau d'information semble jouer, du moins à première vue, un rôle déterminant. Toutefois, les tests "t" ont révélé qu'il n'existe aucune différence significative liée à l'information pour les sujets de ces deux groupes d'âge.

Le tableau 5 montre, aussi, que l'interaction âge-contact-information-valeurs morales est significative ($F = 2.177$; $p < .05$), mais son interprétation est très complexe.

Tableau 5

Analyse de variance du score "handicap intellectuel et physique perçu"
par le sexe, l'âge, le contact, les valeurs morales et
l'information

Source de variance	Degré de liberté	Carré moyen	F
Effets principaux	9	.544	.540
Age	2	.450	.447
Information	2	1.682	1.671
Sexe	1	.632	.627
Valeurs morales	2	.434	.431
Contacts	2	.426	.423
Interactions "2-way"	32	1.386	1.377
Age-information	4	2.655	2.636**
Age-sexe	2	.814	.808
Age-valeurs morales	4	.924	.918
Age-contacts	4	2.072	2.058
Information-sexe	2	1.669	1.657
Information-valeurs morales	4	.515	.511
Information-contacts	4	.387	.384
Sexe-valeurs morales	2	.328	.325
Sexe-contact	2	.426	.423
Valeurs morales-contacts	4	2.134	2.119
Interactions "3-way"	50	.678	.673
Age-information-sexe	4	.637	.632
Age-information-valeurs morales	7	.436	.433
Age-information-contacts	6	1.005	.998
Age-sexe-valeurs morales	4	.784	.779
Age-sexe-contacts	3	.372	.369
Age-valeurs morales-contacts	6	.302	.300
Information-sexe-valeurs morales	4	.949	.942
Information-sexe-contacts	4	.549	.545
Information-valeurs morales-contacts	8	1.005	.998
Sexe-valeurs morales-contacts	4	.997	.990
Interactions "4-way"	21	1.246	1.237
Age-information-sexe-valeurs morales	6	1.121	1.113
Age-information-sexe-contacts	2	1.056	1.049
Age-information-valeurs morales-contacts	6	2.192	2.177**
Age-sexe-valeurs morales-contacts	3	.594	.589
Information-sexe-valeurs morales-contacts	4	.656	.651

** p < .05

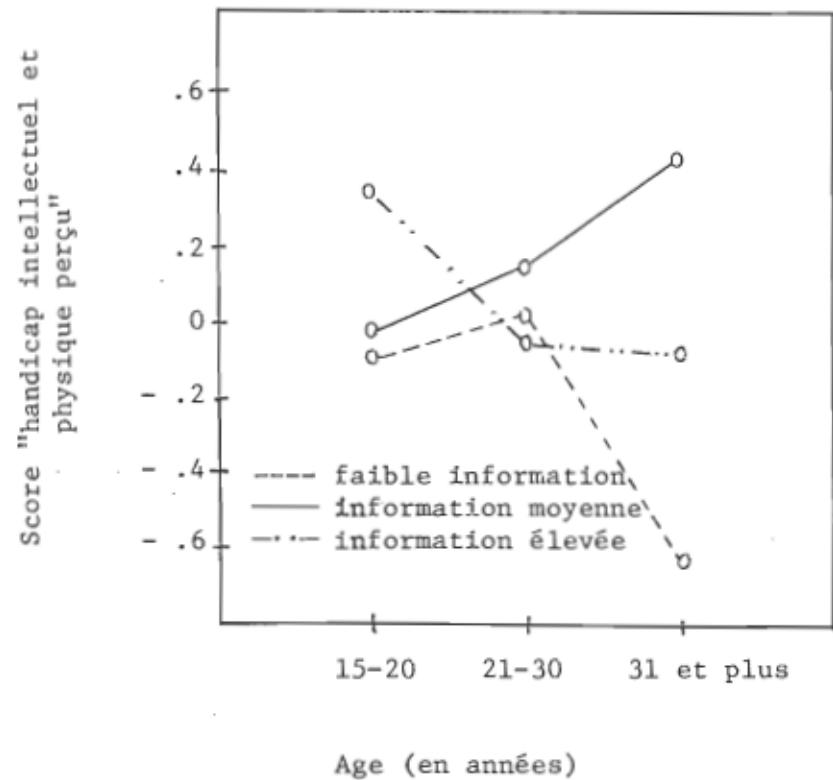


Fig. 13 Interaction âge-information pour le score "handicap intellectuel et physique perçu"

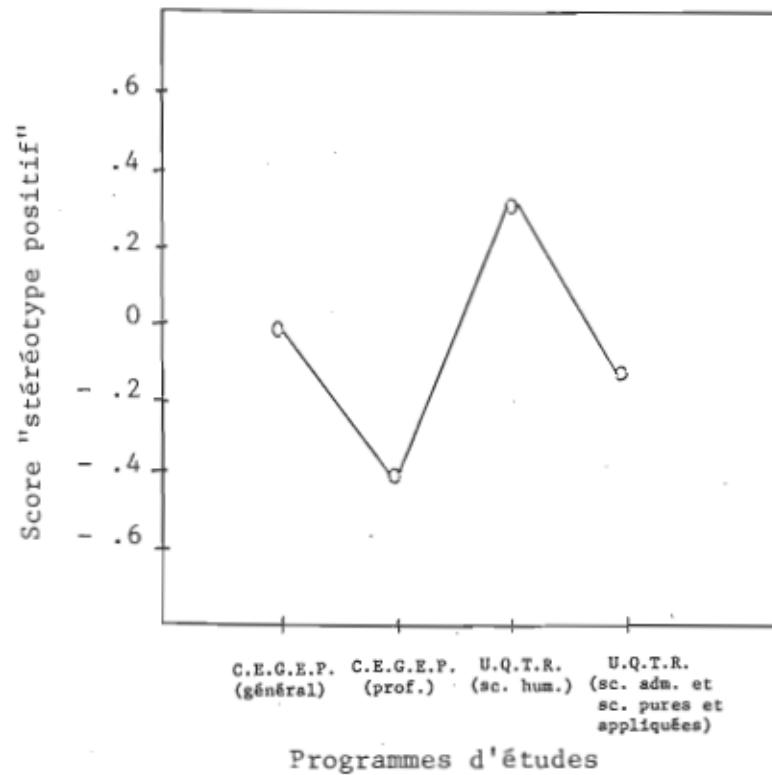


Fig. 14 Relation entre les scores "stéréotype positif" et les programmes d'études.

Les tableaux 6, 7, 8 et 9 présentent les résultats des analyses unidimensionnelles effectuées afin de déterminer l'influence du programme d'études sur chacun des quatre scores. Ces résultats révèlent que le programme d'études des répondants constitue une source significative de la variation de trois scores, soit les scores "stéréotype positif" (F: 5.620; p< .01), "ségrégation dans la communauté" (F: 14.932; p< .01) et "ségrégation dans la classe" (F: 5.594; p< .01).

Ainsi comparativement aux groupes CEGEP-professionnel et UQTR-sciences administratives et sciences pures et appliquées, le stéréotype du groupe CEGEP-général est significativement plus positif (figure 14). Il en est de même pour le stéréotype du groupe UQTR- sciences humaines qui, lui, est significativement plus positif que celui des trois autres groupes (figure 14). De plus, les résultats de ces analyses de variance démontrent que les scores "ségrégation dans la communauté" et "ségrégation dans la classe" des répondants du groupe UQTR-sciences humaines sont significativement différents de ceux obtenus par les répondants des trois autres groupes, et témoignent, dans les deux cas, d'une attitude moins ségrégationniste (figures 15 et 16).

Interprétation des résultats

L'interprétation des résultats traite des pourcentages de réponses obtenus aux questions de type Gallup, puis aborde les résultats des analyses de variance "5-way" en fonction des huit hypothèses de la recherche. Enfin, elle discute de l'effet du programme d'études des répondants sur les attitudes qu'ils ont face aux déficients mentaux.

Tableau 6

Analyse de variance du score "stéréotype positif"
par le programme d'études

Source de variance	Degré de liberté	Carré moyen	F
Effet principal			
Programme d'études	4	5.403	5.620*

* p < .01

Tableau 7

Analyse de variance du score "ségrégation dans la communauté" par le programme d'études

Source de variance	Degré de liberté	Carré moyen	F
Effet principal			
Programme d'études	4	13.314	14.932*

* p < .01

Tableau 8

Analyse de variance du score "ségrégation dans la classe" par le programme d'études

Source de variance	Degré de liberté	Carré moyen	F
Effet principal			
Programme d'études	4	5.378	5.594*

* p < .01

Tableau 9

Analyse de variance du score "handicap intellectuel et physique perçu" par le programme d'études

Source de variance	Degré de liberté	Carré moyen	F
Effet principal			
Programme d'études	4	1.376	1.382

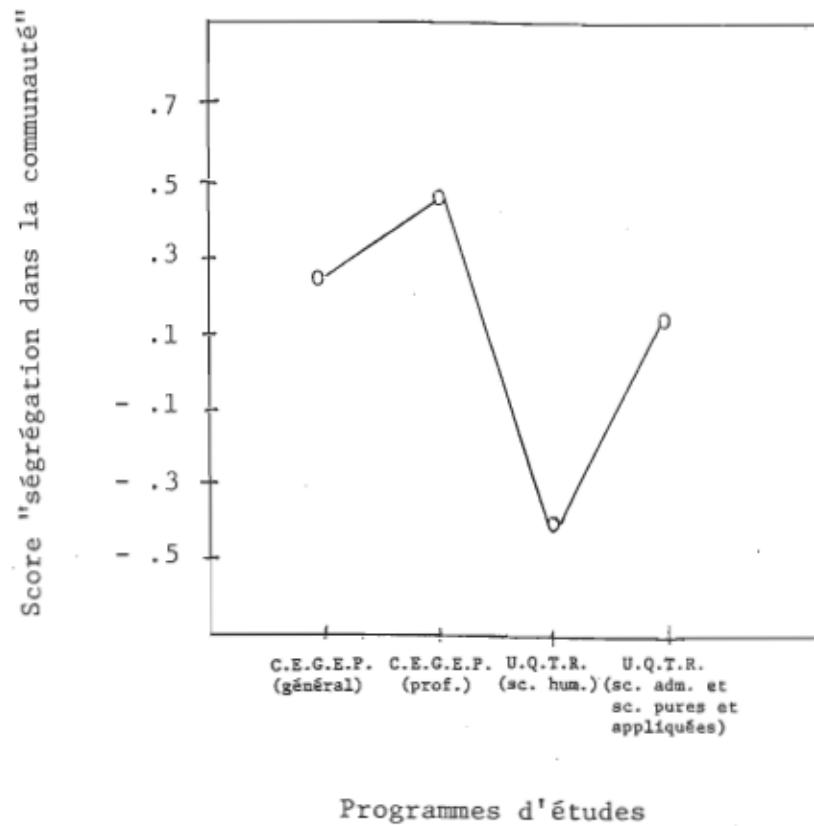


Fig. 15 Relation entre les scores "ségrégation dans la communauté" et les programmes d'études.

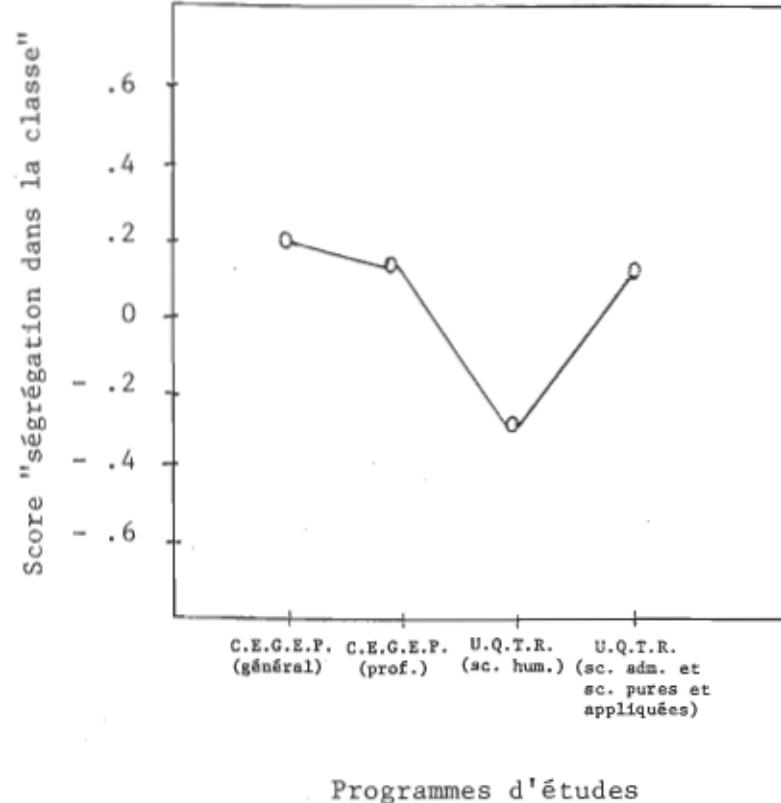


Fig. 16 Relation entre les scores "ségrégation dans la classe" et les programmes d'études.

Questions de type Gallup

Les pourcentages des réponses données aux questions de type Gallup (tableau 1) montrent qu'en général, les sujets de la présente recherche affichent une attitude favorable à l'égard de l'intégration des déficients mentaux dans la communauté et au travail. En effet, la plupart des répondants sont d'avis que seulement certaines des personnes déficientes mentalement doivent vivre en institution; ils n'auraient pas d'objection à ce que six de ces personnes habitent une maison située dans leur voisinage et accepteraient, en outre, que des déficients mentaux soient employés à leur lieu de travail. Le tableau 1 fait, toutefois, apparaître un phénomène paradoxal: si la plupart des répondants ont une attitude positive face à l'intégration des personnes déficientes mentales, seulement le quart pensent qu'elles sont capables de subvenir à leurs besoins et de vivre de manière indépendante. De plus, lorsqu'on demande s'il existe des raisons de craindre les déficients mentaux, le pourcentage de réponses favorables n'est pas très élevé (69%).

Une comparaison empirique entre les résultats de la présente étude et les résultats obtenus par Gallup (1976) et par Kastner et al. (1979)¹ montre clairement qu'ils vont tous dans le même sens. En fait, les résultats de la présente recherche confirment les conclusions

1 La comparaison statistique des résultats n'est guère possible en raison des différences trop importantes dans le nombre de sujets composant la population des trois recherches.

formulées par Kastner et al. (1979), à savoir que les questions posées dans les enquêtes "attitudinales" sur la déficience mentale - lorsqu'elles font référence à des droits fondamentaux largement reconnus et acceptés par la société - tendent à favoriser des réponses positives. Ce type de réponses s'amenuise, toutefois, lorsque les questions deviennent plus personnalisées, et se rapportent, par exemple, à la crainte que provoquent les déficients mentaux dans la population.

Hypothèses de la recherche

Les résultats des analyses de variance, présentés dans les tableaux 2, 3 et 4, confirment en partie seulement la première hypothèse de la recherche qui avançait que les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la communauté" et "ségrégation dans la classe" varient en fonction de l'âge des répondants. En effet, ces analyses révèlent que le facteur "âge" fait varier uniquement le score "ségrégation dans la communauté" (figure 4). De plus, pour ce même score, l'interaction âge sexe est significative (figure 7). Ainsi, plus les répondants sont âgés, plus ils s'opposent à la ségrégation dans la communauté, les hommes du groupe d'âge le plus jeune étant significativement plus ségrégationnistes que les femmes du même âge.

Ces résultats vont à l'encontre de ceux obtenus par Gottlieb et Corman (1975) qui rapportent que ce sont les répondants les plus jeunes qui expriment les attitudes les plus positives face à l'intégration des enfants déficients mentaux dans la communauté. Cette contradiction dans les résultats peut s'expliquer par des différences dans la composition des populations étudiées. Rappelons, tout d'abord, que l'âge des

sujets les plus jeunes de la présente recherche se situe entre 15 et 20 ans, alors que les sujets de Gottlieb et Corman (1975) sont âgés d'au moins 20 ans. Par ailleurs, les 49 sujets de 31 ans et plus de notre recherche étaient inscrits, pour la plupart, à un cours portant sur la déficience mentale. Il est donc possible qu'avant même de répondre au questionnaire, ces personnes aient eu un préjugé favorable à l'égard des déficients mentaux.

La seconde hypothèse de la recherche soutenait que le score "handicap intellectuel et physique perçu" n'est pas en relation avec l'âge des répondants. Les résultats de l'analyse de variance (tableau 5) vérifient l'hypothèse, puisqu'ils ne révèlent aucun effet significatif de l'âge. Toutefois, l'interaction âge-niveau d'information se révèle significative (figure 13). Ainsi, les sujets les plus jeunes qui possèdent une bonne information accordent au handicap une importance plus grande que les répondants avec peu d'information ou un niveau moyen d'information. De plus, même si les différences entre les résultats des groupes ne sont pas significatives, la tendance est semblable pour les répondants les plus âgés. Pour ce groupe d'âge, les sujets ayant des niveaux d'information moyen ou élevé accordent une importance plus considérable au handicap que les répondants avec peu d'information. Ces résultats ne doivent pas être interprétés comme reflétant une perception plus négative des sujets qui possèdent une meilleure information. Il semble plutôt que les connaissances supplémentaires acquises sur la déficience mentale, permettent à ces répondants d'avoir une perception plus juste, plus réaliste, des handicaps intellectuels et physiques présents chez les déficients mentaux.

La troisième hypothèse de la recherche affirmait que les scores "stéréotype positif" et "ségrégation dans la communauté" varient en fonction du sexe des répondants. Les résultats des analyses effectuées pour ces scores (tableaux 2 et 3) ne confirment pas cette hypothèse. Les seules différences constatées pour le score "stéréotype positif" entre hommes et femmes sont en relation avec l'âge des répondants (figure 3). Il semble que les hommes les plus jeunes ont un stéréotype plus négatif que les femmes du même groupe d'âge, ce qui confirme en partie les résultats de Gottlieb et Corman (1975). En effet, ces deux auteurs ont démontré que les femmes avec un diplôme de 12 années d'études ou un diplôme collégial ont un stéréotype plus positif que les hommes ayant un niveau de scolarité équivalent.

Par ailleurs, Gottlieb et Corman (1975) rapportent que, parmi les répondants n'ayant eu aucun contact avec un déficient mental, les hommes avec un diplôme collégial favorisent davantage la ségrégation dans la communauté. Dans la présente recherche, l'interaction sexe-contact pour les scores "ségrégation dans la communauté", présentée dans le tableau 3, révèle qu'une telle différence entre les hommes et les femmes n'est significative que pour les répondants qui n'ont eu qu'un seul contact avec une personne déficiente mentalement (figure 8).

Conformément à la quatrième hypothèse de la recherche, les scores "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique perçu" ne sont pas en relation avec le sexe des répondants. Les résultats des analyses de variance de ces deux scores vérifient cette hypothèse (tableaux 4 et 5) et, de plus, vont dans le même sens

que ceux obtenus par Gottlieb et Corman (1975).

Les données de l'analyse de variance réalisée pour le score "ségrégation dans la communauté" (tableau 3) attestent que ce score varie en fonction du nombre de contacts préalables avec des déficients mentaux, ce qui vérifie la cinquième hypothèse de la recherche. Selon ces résultats, les répondants n'ayant eu aucun contact ou un seul contact avec un déficient mental favorisent la ségrégation dans la communauté alors que les répondants qui en ont eu plusieurs s'opposent à celle-ci (figure 6). Ces résultats tendent à confirmer ceux obtenus par Gottlieb et Corman (1975). Ces deux auteurs rapportent que les sujets avec un diplôme de 12 années d'études ou un diplôme collégial et qui ont eu des contacts avec des déficients mentaux s'opposent à la ségrégation dans la communauté; par contre, les sujets n'ayant eu aucun contact ont tendance à la favoriser. Il est important de noter, toutefois, que Gottlieb et Corman ont regroupé les sujets qui n'ont eu qu'un seul contact et ceux qui en ont eu plusieurs. Dans la présente recherche, l'influence d'un contact ou de plusieurs contacts sur les attitudes exprimées a fait l'objet d'une analyse distincte. Ceci a permis de constater, du moins pour ce qui a trait à la ségrégation dans la communauté, que le fait d'avoir eu un seul contact n'est pas suffisant pour rendre les attitudes plus favorables à l'égard des déficients mentaux.

Cette constatation est appuyée par l'interaction significative contact-information pour les scores "ségrégation dans la communauté" (tableau 3). Cette interaction démontre que les sujets qui possèdent

peu d'information concernant la déficience mentale et qui ont eu plusieurs contacts avec des déficients mentaux sont nettement moins ségrégationnistes que ceux du même niveau d'information qui n'ont eu aucun contact ou qui n'en ont eu qu'un seul (figure 9).

La sixième hypothèse de la recherche soutenait que les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique perçu" ne sont pas en relation avec le nombre de contacts préalables avec des déficients mentaux. Les résultats des analyses de variance effectuées pour ces différents scores (tableaux 2, 4 et 5) confirment cette hypothèse, et vont dans le même sens que ceux obtenus par Gottlieb et Corman (1975).

Il est à noter, cependant, que l'interaction âge-contact est une source de variation du score "stéréotype positif" (tableau 2). Ainsi, pour les sujets âgés entre 21 et 30 ans, le stéréotype est nettement plus positif chez ceux ayant eu plusieurs contacts avec des déficients mentaux, comparativement à ceux qui n'en ont jamais eu (figure 2). De surcroît, le stéréotype des sujets les plus âgés n'ayant eu qu'un seul contact est plus négatif que celui des sujets qui n'en ont jamais eu ou qui en ont eu plusieurs. Ce résultat est cependant dû au fait que, dans le groupe de 31 ans et plus, il n'y a qu'un répondant qui a eu un seul contact avec un déficient mental.

Les résultats des analyses de variance (tableaux 2 à 5) confirment en partie la septième hypothèse de la recherche qui avançait que les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la communauté", "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique

"perçu" varient en fonction du niveau d'information des répondants. En effet, les analyses démontrent que le facteur "information" est une source significative de variation pour les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la communauté" et "ségrégation dans la classe". Ainsi, plus l'information que possèdent les répondants concernant la déficience mentale est bonne, plus leur stéréotype est positif (figure 1). De même, plus leur niveau d'information est élevé moins ils favorisent la ségrégation des déficients mentaux, et ce aussi bien dans la communauté (figure 5) que dans l'école publique (figure 10).

Par ailleurs, si les analyses n'ont révélé aucun effet significatif information pour le score "handicap intellectuel et physique perçu", celles-ci ont toutefois démontré l'existence d'une interaction âge-information significative pour ce score. L'interprétation de cette interaction a déjà été présentée lorsqu'il a été question du facteur "âge". Il apparaît donc clairement, à la lumière des résultats rapportés ci-dessus, que les attitudes sont plus positives chez les répondants qui possèdent une meilleure information.

La dernière hypothèse de la recherche soutenait que les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la communauté", "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique perçu" varient en fonction des valeurs morales des répondants. Cette hypothèse est, elle aussi, partiellement vérifiée par les résultats des analyses de variance (tableaux 2 à 5). Les analyses établissent que le facteur "valeurs morales" ne fait varier que les scores "ségrégation dans la classe". Les répondants dont les valeurs sont traditionnelles favorisent nette-

ment plus la ségrégation scolaire des déficients mentaux que les répondants qui ont des valeurs modernes (figure 11). De plus, pour ces mêmes scores, l'interaction valeurs morales-contacts montre que parmi les sujets dont les valeurs sont modernes, ceux qui n'ont eu aucun contact sont moins ségrégationnistes que ceux qui n'en ont eu qu'un seul; les sujets qui ont eu plusieurs contacts se situent dans une position intermédiaire (figure 12). Pour les sujets "traditionnels", la situation est différente. Les sujets de ce groupe qui n'ont eu aucun contact ou qui n'en ont eu qu'un seul ont des attitudes presque identiques, c'est-à-dire qu'ils favorisent fortement la ségrégation scolaire des déficients mentaux; au contraire, ceux qui ont eu plusieurs contacts s'opposent à celle-ci.

Ces résultats apportent un appui supplémentaire à l'hypothèse concernant l'effet du facteur "contact"; cette hypothèse soutenait que le fait d'avoir eu un seul contact n'est pas suffisant pour rendre les attitudes plus favorables à l'égard des déficients mentaux. Il semble même - du moins en ce qui concerne les sujets dont les valeurs sont modernes - que ce contact unique puisse avoir un impact négatif sur les attitudes exprimées.

Effet du programme d'études

La présente recherche a également examiné l'effet du programme d'études des répondants sur les attitudes qu'ils expriment à l'égard des déficients mentaux. Les résultats des analyses de variance unidimensionnelles ont montré que ce facteur constitue une source significative de variation pour les scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la

communauté" et "ségrégation dans la classe" (tableaux 6, 7 et 8).

Ainsi, lorsque comparé aux programmes des groupes CEGEP-professionnel et UQTR-sciences administratives et sciences pures et appliquées, le stéréotype du groupe CEGEP-général est plus positif. De plus, comparativement aux trois autres groupes, les répondants du groupe UQTR-sciences humaines ont un stéréotype plus positif et affichent une attitude nettement moins ségrégationniste face à l'intégration des déficients mentaux dans la communauté et à l'école publique.

Il semble donc que les personnes inscrites à un programme qui est orienté vers l'humain aient une attitude plus favorable à l'égard des déficients mentaux. Toutefois, ces résultats, et plus particulièrement ceux du groupe UQTR-sciences humaines, doivent être considérés avec précaution. En effet, comme la plupart des étudiants de ce groupe sont inscrits à un cours portant sur la déficience mentale, on peut supposer que la motivation pour approfondir les connaissances en ce domaine influe leurs réponses au questionnaire. Par conséquent, il serait intéressant d'examiner davantage l'effet du facteur "programme d'études" sur d'autres populations.

Conclusion

Le principal objectif de cette recherche était d'examiner les attitudes d'une population d'étudiants envers l'intégration des déficients mentaux et, plus particulièrement, de déterminer l'influence que peuvent exercer différents facteurs sur ces attitudes. Cette recherche était justifiée par le fait qu'il existe peu d'études sur les facteurs en relation avec les attitudes envers les déficients mentaux. De plus, au Québec, aucune étude de ce genre n'a été réalisée jusqu'à présent et ce, malgré le processus de désinstitutionnalisation amorcé depuis plusieurs années déjà. Une telle recherche apparaissait d'autant plus nécessaire, que la récente poussée vers la désinstitutionnalisation des personnes déficientes mentalement pourrait entraîner des résistances dans la communauté et à l'école publique (Gottlieb et Corman, 1975).

Afin d'atteindre l'objectif de la recherche, un questionnaire a été administré à 449 étudiants du C.E.G.E.P. de Trois-Rivières et de l'Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R.). Les réponses obtenues ont fait l'objet de trois analyses. La première a été consacrée aux pourcentages de réponses obtenues à six questions de type Gallup portant sur les attitudes envers les déficients mentaux. Une deuxième analyse a concerné les réponses pouvant être quantifiées selon les scores établis par Gottlieb et Corman (1975): scores "stéréotype positif", "ségrégation dans la communauté", "ségrégation dans la classe" et "handicap intellectuel et physique perçu". Ces scores ont été mis en relation avec les facteurs âge, sexe, contact préalable avec un défi-

cient mental, niveau d'information concernant la déficience mentale et valeurs morales. Enfin, l'effet du programme d'études sur les quatre scores proposés par Gottlieb et Corman (1975) a fait l'objet de la troisième analyse.

Les pourcentages de réponses aux questions de type Gallup démontrent qu'en général, les répondants affichent une attitude favorable à l'égard de l'intégration des déficients mentaux dans la communauté et au travail. Toutefois, nous constatons, à l'instar de Kastner et al. (1979), que le pourcentage des réponses favorables aux déficients mentaux est plus élevé lorsque les questions se rapportent à des droits fondamentaux largement reconnus et acceptés par la société; lorsque les questions font référence à des mesures qui rapprocheraient les déficients des personnes interrogées, ce pourcentage tend à diminuer.

Par ailleurs, l'étude fait ressortir que parmi les facteurs étudiés, ce sont les facteurs "information", "contact" et "programme d'études" qui exercent le plus d'influence sur les attitudes des répondants. Ainsi, les sujets qui possèdent une meilleure information ont un stéréotype plus positif et sont plus favorables à l'intégration des déficients mentaux dans la communauté et à l'école publique. Ce résultat, exprimant l'influence majeure du facteur "information", offre de nombreuses pistes d'intervention auprès du grand public. Les résultats montrent, aussi, que le fait d'avoir eu un seul contact avec un déficient mental n'est pas suffisant pour rendre les attitudes plus favorables à leur égard. En fait, les attitudes des sujets n'ayant eu qu'un seul contact s'apparentent souvent aux attitudes de ceux qui n'en

ont jamais eu. Par exemple, en ce qui a trait à l'intégration des déficients mentaux dans la communauté, les sujets qui ont eu plusieurs contacts sont nettement moins ségrégationnistes que les sujets qui n'ont eu aucun contact ou qui n'en ont eu qu'un seul. Le programme d'études constitue une autre source importante de variation. En effet, les sujets qui se trouvent dans des programmes de sciences humaines à l'U.Q.T.R. ont des attitudes beaucoup plus favorables à l'égard des déficients mentaux, comparativement aux sujets des programmes général et professionnel du C.E.G.E.P. et des programmes de sciences administratives et de sciences pures et appliquées à l'U.Q.T.R.

Il ressort également de la recherche que les trois autres facteurs étudiés, soit l'âge, le sexe et les valeurs morales, exercent une influence moins considérable sur les attitudes des répondants. Retenons, toutefois, que plus les répondants sont âgés plus ils s'opposent à la ségrégation des déficients mentaux dans la communauté. Par ailleurs, les sujets dont les valeurs morales sont traditionnelles favorisent davantage la ségrégation des déficients dans la communauté que les répondants ayant des valeurs modernes.

La portée des résultats obtenus est limitée à une population d'étudiants de niveaux collégial et universitaire fréquentant les programmes d'études décrits dans ce mémoire. Il est également important de signaler que certains résultats, et plus particulièrement ceux liés aux facteurs "âge" et "programme d'études" doivent être considérés avec précaution. En effet, la plupart des sujets du groupe-sciences humaines de l'U.Q.T.R. et la majorité des sujets les plus âgés de la recherche

proviennent d'un cours portant sur la déficience mentale. Par conséquent, il est permis de supposer qu'avant même de répondre au questionnaire, ces sujets avaient une attitude plus favorable envers les déficients mentaux.

Des études supplémentaires dans d'autres milieux que le milieu universitaire et avec d'autres populations - des personnes âgées par exemple - nous apparaissent essentielles. Nous croyons qu'il est important de procéder à de telles recherches alors que le processus de désinstitutionnalisation se trouve encore à sa phase embryonnaire.

Appendice A

Questionnaire utilisé dans la recherche

Questionnaire

Première partie - INFORMATIONS DEMOGRAPHIQUES

1. Age: _____
2. Sexe: féminin _____ masculin _____
3. Etat civil: marié _____ célibataire _____ divorcé _____ vivant en couple _____
autre (précise) _____
4. As-tu des enfants? oui _____ non _____
Si oui, combien? _____ Donne l'âge du cadet _____ et de l'aîné _____
5. Dernière année de scolarité complétée par le répondant: _____
6. Occupation principale du répondant: _____
7. Programme d'études à l'université: _____
8. Indique dans laquelle des tranches suivantes se situe ton revenu annuel total:
 - 5 000\$ et moins
 - entre 5 001 et 10 000\$
 - entre 10 001 et 15 000\$
 - entre 15 001 et 20 000\$
 - entre 20 001 et 30 000\$
 - 30 001 et plus
9. Profession des parents du répondant: père _____
mère _____
10. Nombre de frères et de soeurs du répondant: frères _____
soeurs _____
Donne l'âge du cadet _____ et de l'aîné _____ de ta fratrie.

Deuxième partie - VALEURS ET OPTIONS GENERALES

11. Crois-tu aux valeurs religieuses qu'on t'a enseignées?

Oui _____

A certaines _____

Non _____

12. Pratiques-tu une religion?

Oui _____

De temps en temps _____

Non _____

13. Le mariage te paraît-il important pour une vie de couple?

Oui _____

Non _____

14. Les couples avec enfants ne devraient pas divorcer.

Oui _____

Non _____

15. Dans quel(s) cas l'avortement devrait-il être permis?

- a. grossesse non désirée.....oui ____ non ____
- b. âge de la mère (trop jeune ou trop âgée).....oui ____ non ____
- c. irresponsabilité de la mère.....oui ____ non ____
- d. lorsque la vie de la mère est en danger.....oui ____ non ____
- e. lorsqu'on décèle des anomalies chez le foetus.....oui ____ non ____

16. Quelle méthode contraceptive conseillerais-tu?

- a. méthode naturelle (relevé des températures, examen de la glaire, retrait)
- b. pillule
- c. autres (stérilet, condom, mousse, ...)

17. Quel style d'éducation donnes-tu (donnerais-tu) à tes enfants?

- a. stricte
- b. démocratique
- c. libre
- d. autre (précise) _____

18. Quel type d'alimentation choisis-tu?

- a. surtout naturel ou végétarien
- b. surtout traditionnel
- c. un mélange de naturel et de traditionnel _____
- d. autre (précise) _____

19. Le développement de la technologie (par exemple, l'informatique) est essentiel au bien-être des gens.

Oui _____

Non _____

20. L'euthanasie devrait exister.

Oui _____

Dans certains cas _____

Non _____

21. La peine de mort devrait exister.

Oui _____

Dans certains cas _____

Non _____

Troisième partie - INFORMATIONS CONCERNANT LA DEFICIENCE MENTALE

22. Que signifie pour toi l'expression "déficient mental"?

23. Pour toi, les expressions "maladie mentale" et "déficience mentale" signifient-elles la même chose?

Oui _____

Non _____

Je ne sais pas _____

24. Quelles sont, à ton avis, les causes les plus importantes de la déficience mentale?

25. Combien penses-tu qu'il y a de déficients mentaux dans la population? _____ %

26. Quels sont les principaux moyens pour prévenir ou éviter l'apparition de nouveau cas de déficience mentale?

27. Quelles sont les principales ressources (en termes de services) offertes aux déficients mentaux au Québec?

28. As-tu déjà eu des contacts avec un déficient mental?

Jamais _____

Une seule fois _____

Plusieurs fois _____

Quatrième partie - OPINIONS CONCERNANT LES PERSONNES DEFICIENTES MENTALES

29. Supposons que des personnes présentant un déficit mental léger ou modéré ("moyen") ont été éduquées pour vivre au sein de la communauté. Aurais-tu des objections à ce que six d'entre elles habitent une maison située dans ton voisinage?

J'aurais des objections _____

Je n'aurais pas d'objections _____

Je ne sais pas _____

30. Aurais-tu des objections à ce qu'une personne présentant un déficit mental léger ou modéré, ayant reçu une formation, soit employée à ton lieu de travail?

J'aurais des objections _____

Je n'aurais pas d'objections _____

Je ne sais pas _____

31. Autant que tu saches, est-ce que toutes les personnes déficientes mentales, ou seulement certaines, doivent vivre en institution?

Toutes _____

Seulement certaines _____

Je ne sais pas _____

32. A ta connaissance, est-ce que toutes les formes de déficience mentale, ou seulement certaines, sont héréditaires?

Toutes _____

Seulement certaines _____

Je ne sais pas _____

33. Penses-tu qu'il existe des raisons de craindre les personnes déficientes mentales?

Oui _____

Non _____

Je ne sais pas _____

34. A ta connaissance, la plupart des personnes déficientes mentales sont-elles capables de subvenir à leurs besoins et de vivre de manière indépendante?

Oui _____

Non _____

Je ne sais pas _____

LIS ATTENTIVEMENT LES 14 ENONCES SUIVANTS PORTANT LES NUMEROS 35 A 48.

ENTOURE, POUR CHACUN, SUR UNE ECHELLE DE 1 A 7, LE CHIFFRE QUI CORRESPOND LE MIEUX A TON OPINION.

A UNE EXTREMITE DE L'ECHELLE, LE CHIFFRE 7 INDIQUE QUE L'ENONCE DECRIT PARFAITEMENT L'ENFANT DEFICIENT MENTAL.

A L'AUTRE EXTREMITE, LE CHIFFRE 1 INDIQUE QUE L'ENONCE NE CORRESPOND PAS DU TOUT A L'ENFANT DEFICIENT MENTAL.

35. Un enfant déficient mental est inoffensif	1	2	3	4	5	6	7
36. Un enfant déficient mental est décent (conforme à la morale)	1	2	3	4	5	6	7
37. Un enfant déficient mental est honnête	1	2	3	4	5	6	7
38. Un enfant déficient mental est gentil	1	2	3	4	5	6	7
39. Un enfant déficient mental est propre	1	2	3	4	5	6	7
40. Un enfant déficient mental est heureux	1	2	3	4	5	6	7
41. Un enfant déficient mental est beau	1	2	3	4	5	6	7
42. Un enfant déficient mental est nécessaire	1	2	3	4	5	6	7
43. Un enfant déficient mental est sain d'esprit	1	2	3	4	5	6	7
44. Un enfant déficient mental est ordonné	1	2	3	4	5	6	7
45. Un enfant déficient mental est en bonne santé physique	1	2	3	4	5	6	7
46. Un enfant déficient mental est fort	1	2	3	4	5	6	7
47. Un enfant déficient mental est instruit	1	2	3	4	5	6	7
48. Un enfant déficient mental est supérieur	1	2	3	4	5	6	7

LIS ATTENTIVEMENT LES 30 ENONCES SUIVANTS PORTANT LES NUMEROS 49 A 71.

ENTOURE, POUR CHACUN, SUR UNE ECHELLE DE 1 A 5, LE CHIFFRE QUI CORRESPOND LE MIEUX A TON OPINION.

A UNE EXTREMITE DE L'ECHELLE, LE CHIFFRE 5 INDIQUE QUE TU ES FORTEMENT EN ACCORD AVEC L'ENONCE.

A L'AUTRE EXTREMITE, LE CHIFFRE 1 INDIQUE QUE TU ES FORTEMENT EN DESACCORD AVEC L'ENONCE.

49. Un parent devrait permettre à son enfant qui est "normal" de jouer avec un enfant déficient mental. 1 2 3 4 5
50. Les enfants déficients mentaux ont droit à l'enseignement public. 1 2 3 4 5
51. Je ne voudrais pas que mon enfant fréquente une école qui comprend aussi une classe pour enfants déficients mentaux. 1 2 3 4 5
52. Un enfant déficient mental ne devrait pas s'attendre à participer aux activités organisées par la communauté pour les adolescents. 1 2 3 4 5
53. Le fait qu'un enfant déficient mental habite dans mon voisinage pourrait entraîner un baisse de la valeur de ma propriété. 1 2 3 4 5
54. Les enfants déficients mentaux ne savent jamais qu'ils sont différents des autres enfants. 1 2 3 4 5
55. Les programmes destinés aux enfants déficients mentaux sont trop dispendieux par rapport à ce qu'un déficient mental peut en retirer. 1 2 3 4 5
56. La majorité des parents qui ont un enfant déficient mental peut avoir des enfants "normaux". 1 2 3 4 5
57. Pour certains enfants déficients mentaux, des classes spéciales séparées sont nécessaires. 1 2 3 4 5

58. Les classes spéciales constituent la meilleure façon d'instruire l'enfant déficient mental. 1 2 3 4 5
59. Les enfants déficients mentaux apprendraient davantage s'ils étaient intégrés dans les classes régulières. 1 2 3 4 5
60. Lorsque les enfants déficients mentaux sont intégrés dans les classes régulières, les enfants "normaux" bénéficient aussi de cette intégration. 1 2 3 4 5
61. Dans une classe régulière, l'enfant déficient mental ne se sentira pas bien. 1 2 3 4 5
62. La présence d'un enfant déficient mental dans une classe régulière nuit au progrès scolaire des enfants "normaux" de cette classe. 1 2 3 4 5
63. L'intégration de l'enfant déficient mental dans les classes régulières améliorera l'acceptation de l'enfant par les élèves "normaux" de ces classes. 1 2 3 4 5
64. Les enfants déficients mentaux ne devraient pas fréquenter d'écoles publiques avec des enfants "normaux", mais devraient aller dans des écoles spéciales que les enfants "normaux" ne fréquentent pas. 1 2 3 4 5
65. Le fait d'intégrer des enfants déficients mentaux dans des classes régulières contribuerait probablement à l'apparition de comportements négatifs chez les enfants "normaux". 1 2 3 4 5
66. Dans les classes régulières, les enfants déficients mentaux sont plus susceptibles de constituer des cas problèmes au niveau de la discipline que dans les classes spéciales. 1 2 3 4 5
67. Le fait de transférer les enfants déficients mentaux des classes spéciales aux classes régulières ne crée aucun autre problème majeur que le besoin d'avoir d'autres enseignants en tant que personnes ressources. 1 2 3 4 5

68. Le fait de mettre à un enfant l'étiquette de "déficient mental" augmente son isolement par rapport à ses pairs "normaux". 1 2 3 4 5
69. Tu peux habituellement reconnaître un enfant déficient mental d'après son apparence. 1 2 3 4 5
70. Même en utilisant pleinement leur potentiel, les enfants déficients mentaux ne seront jamais capables de fonctionner au même niveau que les enfants "normaux" de même âge ou de la même classe. 1 2 3 4 5
71. Il est plus important pour les enfants déficients mentaux de faire l'apprentissage de compétences sociales que de connaissances scolaires. 1 2 3 4 5
72. Les enfants déficients mentaux devraient être soignés à la maison:

Aucun _____

Peu _____

Certains _____

La plupart _____

Presque tous _____

73. Les enfants déficients mentaux devraient être placés en institution:

Aucun _____

Peu _____

Certains _____

La plupart _____

Presque tous _____

74. Les enfants déficients mentaux peuvent apprendre à vivre normalement:

Aucun _____

Peu _____

Certains _____

La plupart _____

Presque tous _____

Appendice B

Système de cotation des réponses aux questions

11 à 21 utilisées pour déterminer les valeurs

morales des répondants

Système de cotation des réponses aux questions 11 à 21 utilisées pour déterminer les valeurs morales des répondants.

Question	Réponse	Points attribués
11	oui	9
11	à certaines	7
12	oui	8
13	oui	9
14	oui	8
15a	oui	1
15a	non	8
15d	oui	2
16	méthode naturelle	9
16	autres	3
17	stricte	10
17	démocratique	3
18	un mélange de naturel et de traditionnel	6
19	oui	2
20	oui	1
20	non	9
21	oui	8
21	dans certains cas	5

Appendice C

Système de cotation des réponses aux questions

22 à 27 pour le calcul du score "information"

Système de cotation des réponses aux questions 22 à 27 pour le calcul du score "information".

Question 22: Que signifie pour toi l'expression "déficient mental"?

2 points : lorsque le sujet donne dans sa réponse l'un ou l'autre des trois éléments suivants:

1. intelligence se situant sous la moyenne de la population générale.
2. incompétence sociale.
3. action de différents facteurs étiologiques agissant sur le cerveau.

4 points : lorsque le sujet donne 2 éléments sur 3.

6 points : lorsque le sujet donne les 3 éléments.

Question 23: Pour toi, les expressions "maladie mentale" et "déficience mentale" signifient-elles la même chose?

0 point : lorsque le sujet répond "oui" ou "je ne sais pas"

2 points : lorsque le sujet répond "non".

Question 24: Quelles sont, à ton avis, les causes les plus importantes de la déficience mentale?

Catégories de réponses: 1. transmissions héréditaires
2. aberrations chromosomiques
3. causes pré-natales
4. causes péri-natales
5. causes post-natales
6. causes liées au milieu
7. causes congénitales

1 point : lorsque le sujet donne une seule cause pouvant être classée dans l'une ou l'autre de ces catégories.

- 2 points : lorsque le sujet donne deux causes pouvant être classées dans deux catégories différentes.
- 3 points : lorsque le sujet donne trois causes pouvant être classées dans trois catégories différentes.
- 4 points : lorsque le sujet donne quatre causes ou plus pouvant être classées dans un nombre équivalent de catégories.

Question 25: Combien penses-tu qu'il y a de déficients mentaux dans la population?

0 point : lorsque le pourcentage donné par le sujet ne se situe pas entre 2 et 8%.

2 points : lorsque le pourcentage donné par le sujet se situe entre 2 et 8%.

Question 26: Quels sont les principaux moyens pour prévenir ou éviter l'apparition de nouveaux cas de déficience mentale?

- Catégories de réponses:
1. Donner de l'information générale sur la déficience mentale (ex. dans les cours pré-nataux).
 2. information sur la déficience mentale et actions pour la prévenir (ex. suivi médical de la mère pendant la grossesse ou bonne alimentation de la femme enceinte)
 3. prévention des problèmes péri-nataux (ex. utiliser les forceps avec précaution)
 4. prévention des problèmes post-nataux (ex. bonne alimentation du nourrisson)
 5. stérilisation ou utilisation de moyens contraceptifs par les déficients mentaux
 6. faire davantage de recherche sur la déficience mentale.

2 points : lorsque le sujet donne un seul moyen de prévention pouvant être classé dans l'une ou l'autre de ces catégories.

3 points : lorsque le sujet donne deux moyens de prévention pouvant être classés dans deux catégories différentes.

4 points : lorsque le sujet donne trois moyens de prévention ou plus pouvant être classés dans un nombre équivalent de catégories.

Question 27: Quelles sont les principales ressources (en termes de services) offertes aux déficients mentaux au Québec?

Catégories de réponses:

1. associations ou offices pour déficients mentaux
2. écoles ou classes spéciales pour déficients mentaux.
3. possibilités d'emploi.
4. hébergement dans différentes maisons ou institutions.
5. services de garderies
6. loisirs organisés pour déficients mentaux
7. services de transport
8. personnes ressources (professionnels)
9. bénévolat
10. recherches sur la déficience mentale

1 point : lorsque le sujet nomme deux ressources pouvant être classées dans deux catégories différentes.

2 points : lorsque le sujet nomme trois ressources pouvant être classées dans trois catégories différentes.

3 points : lorsque le sujet nomme quatre ressources pouvant être classées dans quatre catégories différentes.

4 points : lorsque le sujet nomme cinq ressources ou plus pouvant être classées dans un nombre équivalent de catégories.

Remerciements

L'auteur tient à exprimer toute sa gratitude à Monsieur Serban Ionescu, Md., Ph.D., professeur au Département de psychologie, pour ses conseils et son assistance tout au long de cette étude.

Références

BALLARD, M., CORMAN, L., GOTTLIEB, J., KAUFMAN, M.J. (1977). Improving the social status of mainstreamed retarded children. Journal of Educational Psychology, 69, 605-611.

BARAN, S.J. (1979). Television programs about retarded children and parental attitudes toward their own retarded children. Mental Retardation, 17, 193-194.

BEGAB, M.J. (1969). The effect of differences in curricula and experiences on social work student attitudes and knowledge about mental retardation. Dissertation Abstracts, 29, 4111-4112.

BRUININKS, R.H., RYNDERS, J.E., GROSS, J.C. (1974). Social acceptance of mildly retarded pupils in resource rooms and regular classes. American Journal of Mental Deficiency, 78, 377-383.

CLELAND, C.C., CHAMBERS, I.L. (1959). The effect of institutional tours on attitudes of high school seniors. American Journal of Mental Deficiency, 64, 124-130.

DONALDSON, J. (1976). Channel variations and effects on attitudes toward disabled persons. Audio-Visual Communication Review, 24, 135-143.

DONALDSON, J. (1980). Changing attitudes toward handicapped persons: a review and analysis of research. Exceptional Children, 46, 504-514.

FORADER, A.T. (1970). Modifying social attitudes toward the physically disabled through three different modes of instruction. Dissertation Abstracts, 30(9B), 4360.

Gallup Organization Report for the President's Committee on Mental Retardation (1976). Public attitudes regarding mental retardation. In R. Nathan (Ed.), Mental retardation: century of decision (No. 040-000-00343-6). Washington: U.S. Government Printing Office.

GOODMAN, H., GOTTLIEB, J. HARRISON, R.H. (1972). Social acceptance of EMRs integrated into a nongraded elementary school. American Journal of Mental Deficiency, 76, 412-417.

GOTTLIEB, J. (1974). Attitudes toward retarded children: effects of labeling and academic performance. American Journal of Mental Deficiency, 79, 268-273.

- GOTTLIEB, J. (1975a). Attitudes toward retarded children: effects of labeling and behavioral aggressiveness. Journal of Educational Psychology, 67, 581-585.
- GOTTLIEB, J. (1975b). Public, peer, and professional attitudes toward mentally retarded persons. In M.J. Begab et S.A. Richardson (Eds.), The mentally retarded and society: a social science perspective. Baltimore: University Park Press.
- GOTTLIEB, J. BUDOFF, M. (1973). Social acceptability of retarded children in nongraded school differing in architecture. American Journal of Mental Deficiency, 78, 15-19.
- GOTTLIEB, J. CORMAN, L. (1975). Public attitudes toward mentally retarded children. American Journal of Mental Deficiency, 80, 72-80.
- GOTTWALD, H. (1970). Public awareness about mental retardation. Arlington: Council for Exceptional Children.
- GREENBAUM, J.J., WANG, D.D. (1965). A semantic-differential study of the concepts of mental retardation. Journal of General Psychology, 73, 257-272.
- HAMILTON, D.L., BISHOP, G.D. (1976). Attitudinal and behavioral effects of initial integration of white suburban neighborhoods. Journal of Social Issues, 32, 47-67.
- HARASYMIW, S.J. (1971). Relationship of certain demographic and psychological variables toward the disabled. (Research Development and Evaluation Bulletin Series 1). Boston: Boston University.
- HOLLINGER, C.S., JONES, R.L. (1970). Community attitudes toward slow learners and mental retardates: what's in a name? Mental Retardation, 8, 19-23.
- IONESCU, S. Les attitudes sociales et leur modification. Chapitre I in S. Ionescu (Ed.), Intervention en déficience mentale. Manuel de méthodes et de techniques. Vol. I, 1986, Toulouse, Privat (à paraître).
- JONES, R.L. (1972). Labels and stigma in special education. Exceptional Children, 38, 553-564.
- KASTNER, L.S., REPUCCI, N.D. PEZZOLI, J.J. (1979). Assessing community attitudes toward mentally retarded persons. American Journal of Mental Deficiency, 84, 137-144.
- KIMBRELL, D.L., LUCKEY, R.E. (1964). Attitude change resulting from open-house guided tours in a state school for mental retardates. American Journal of Mental Deficiency, 69, 21-22.

- LATIMER, R. (1970). Current attitudes toward mental retardation. Mental Retardation, 8, 30-32.
- MacMILLAN, D.L., JONES, R.L., ALOIA, G.F. (1974). The mentally retarded label: a theoretical analysis and review of research. American Journal of Mental Deficiency, 79, 241-261.
- MERCER, J.R. (1973). Labeling the mentally retarded. Berkely: University of Carolina Press.
- PHELPS, D.W. (1965). Attitudes related to the employment of the mentally retarded. American Journal of Mental Deficiency, 69, 575-585.
- QUAY, L.C., BARTLETT, L.S. WRIGHTMAN, L.S., CATRON, D. (1961). Attitude change in attendant employees. The Journal of Social Psychology, 55, 27-31.
- SANDLER, A., ROBINSON, R. (1981). Public attitudes and community acceptance of mentally retarded persons: a review. Education and Training of the Mentally Retarded, 12, 97-103.
- SELLIN, D., MULCHAHAY, R. (1965). The relationship of an institutional tour upon opinions about mental retardation. American Journal of Mental Deficiency, 70, 408-412.
- SIPERSTEIN, G.N., BAK, J.J., GOTTLIEB, J. (1977). Effects of group discussion on children's attitudes toward handicapped peers. Journal of Education Research, 70, 131-134.
- VOELTZ, L.M. (1980). Children's attitudes toward handicapped peers. American Journal of Mental Deficiency, 84, 455-464.
- VURDELJA-MAGLAJLIC, D., JORDAN, J.E. (1974). Attitude-behavior toward retardation of mothers of retarded and non-retarded in four nations. Training School Bulletin, 71, 17-29.